

*Un demi siècle de violences au Tchad (1960-2007) : exception ou fatalité ?*



**Mémoire de géopolitique  
du chef de bataillon (TA) Jean LAURENTIN  
dans le cadre du séminaire « Afrique »**

**Directeur : Monsieur Bernard LUGAN**

**Mars 2007**

## FICHE DOCUMENTAIRE

1. Un demi siècle de violences au Tchad (1960-2007) : exception ou fatalité ?
2. 2007\_mémoire\_géop\_conflits Tchad\_Laurentin
3. Chef de bataillon (TA) , armée de Terre, LAURENTIN Jean , France
4. Avril 2007
5. Division C – groupe C2
6. Mémoire de géopolitique
7. Ancienne colonie française, le Tchad est un pays de paradoxes qui n'a connu depuis son indépendance en 1960 qu'une succession de crises et de guerres et seulement quelques rares années de calme. Le fil directeur de cette période est la violence, tant d'Etat que contre l'Etat, qui empoisonne les rapports politiques et est devenue progressivement le seul mode de règlement des différends. En dépit de tentatives de démocratisation timidement proposées par les différents maîtres du pays, la force armée est restée le moyen privilégié de la conquête du pouvoir, et la dictature le moyen de sa conservation. Aujourd'hui, la crise politique, sociale et économique que connaît le pays malgré le début de l'exploitation pétrolière depuis 2003, se double d'une réapparition de menaces aux frontières qui pourraient provoquer un embrasement régional. Les dirigeants et opposants politiques du Tchad d'aujourd'hui ne semblent pas prêts à abandonner la violence comme instrument de pouvoir, l'avenir du Tchad apparaît donc bien sombre.
8. Tchad, conflit, violences, Soudan, France, pétrole.

# ***UN DEMI SIECLE DE VIOLENCES AU TCHAD (1960-2007) : EXCEPTION OU FATALITE ?***

## **SOMMAIRE**

### **Chapitre I – De l'indépendance à la chute d'Hissène Habré (1960 – 1990) : la violence comme mode de gestion des différends.**

A / 1960 - 1975, la période Tombalbaye : les Sudistes au pouvoir, une violence d'Etat.

B / 1975 - 1982, de Félix Malloum à Goukouni Oueddeï, les Nordistes au pouvoir, poursuite des luttes de clans, passage d'une violence contre l'Etat à la guerre civile.

C / 1982 - 1990, régionalisation puis internationalisation du conflit, Hissène Habré au pouvoir.

### **Chapitre II – Le règne d'Idriss Déby, échec de la démocratisation : une crise complexe aux multiples acteurs internes et régionaux.**

A / Malgré le pétrole, une crise économique et sociale profonde.

B / Une crise politique majeure, des partis divisés et un clan présidentiel éclaté.

C / Les conséquences de la crise au Darfour, imbrications tchado-soudanaises dans une crise humanitaire majeure.

### **Chapitre III – Perspectives : un retour à la paix est-il possible ?**

A / Privilégier une approche tchadienne de résolution de la crise.

B / Approche tchadienne qui doit s'inscrire dans une perspective régionale et internationale.

C / Défis et risques pour l'avenir, vers une reprise de la violence et de la guerre ?

« Aux jours héroïques, le Tchad n'a pas fait défaut à la France. Il peut être assuré aujourd'hui que la France ne lui fera pas défaut ».

André Malraux, représentant personnel du général de Gaulle lors de l'indépendance le 11 août 1960 à Fort Lamy.

## INTRODUCTION

Immense pays de 1 284 000 km<sup>2</sup> situé sous le tropique du Cancer, entre les 8<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> degrés de latitude Nord, le Tchad est un pays de paradoxes. Pays enclavé d'une part, sans débouché vers la mer, qui a pourtant toujours été dans son histoire un carrefour de civilisations et d'échanges entre la Méditerranée et l'Afrique centrale, mais également entre l'Est et l'Ouest de l'Afrique. Pays de fractures d'autre part, fractures entre le Nord et le Sud de l'Afrique, religieuse, culturelle, économique et finalement politique. Pourtant, malgré cet enclavement et ces apparentes fractures, le Tchad est également un pays de rencontres, d'union, d'échanges et de passage entre les différentes Afriques.

Entouré de six pays, République Centrafricaine au sud, Niger, Nigeria et Cameroun à l'ouest, Libye au nord et Soudan à l'est, le Tchad s'étire sur pratiquement 1 000 km d'ouest en est et 1 700 km du nord au sud<sup>1</sup>. Son climat et sa végétation sont du type désertique au nord, sahélien au centre (steppe) et semi-humide (savane arborée) au sud et ont façonné l'occupation humaine.

Terre d'occupation humaine très ancienne<sup>2</sup>, le Tchad compte aujourd'hui 9,94 millions d'habitants (estimation 07/2006), principalement répartis dans le sud du pays, 60%, et dont près de la moitié a moins de 15 ans. Véritable mosaïque ethnique, le Tchad ne compte pas moins de cent cinquante ethnies et une douzaine de groupes ethno-linguistiques<sup>3</sup>. Les groupes principaux sont les suivants : l'ensemble sara représente environ 28% de la population, les Arabes 12%, , les Mayo-Kebbi 12%, les Kanem-Bornou 9%, les Ouaddaï 9%, les Hadjerai 7%, les Tandjilé 6,5%, les Goranes 6,5%, les Fitri-Batha 5%, les Peuls 2,5%, les Barguirmiens 1,5% et les autres 2%. Sur le plan religieux, on dénombre 50% de musulmans, 25% de chrétiens ainsi que 25% d'animistes et autres. Cette diversité ethnique et religieuse a longtemps constitué une richesse avant d'être instrumentalisée par les différents protagonistes dans les années soixante.

Après une proclamation officielle de la République tchadienne le 28 novembre 1958, le Tchad accède à l'indépendance le 11 août 1960. A cette date, toutes les conditions semblent réunies pour que la transition entre l'administration française et la nouvelle administration tchadienne se déroule sans encombre et sans violence. Pourtant rapidement, la violence va s'imposer et véritablement gangréner le Tchad jusqu'à aujourd'hui.

Les conflits au Tchad ne sont pas apparus avec la décolonisation et ils trouvent leur origine dans l'histoire ; d'une part à l'époque précoloniale avec des rivalités entre royaumes guerriers ou empires du Nord (zone sahélienne) qui lancent des razzias dans le sud pour du butin ou des esclaves et d'autre part à l'époque

---

<sup>1</sup> Voir Annexe 1 : carte générale du Tchad.

<sup>2</sup> En juillet 2002, une équipe de chercheurs franco-tchadienne dirigée par Yves Coppens, a découvert *Toumai*, qui serait l'ancêtre de l'être humain et aurait sept millions d'années.

<sup>3</sup> Voir Annexe 2 : les ethnies du Tchad.

coloniale pendant laquelle les Français, tout en mettant fin aux anciennes pratiques, introduisent d'autres formes de domination et de pouvoir qui débouchent sur la violence.

Pourtant, à partir de 1960, le Tchad va progressivement sombrer dans la violence, principalement pour des luttes pour le pouvoir.

Il est par conséquent légitime de s'interroger sur la conflictualité au Tchad depuis l'indépendance, son impact sur la situation actuelle, afin d'envisager l'avenir de cette ancienne colonie française et déterminer si la violence est une exception ou une fatalité.

**En fait, la crise actuelle du régime tchadien trouve ses racines dans l'histoire récente du pays, où la violence est progressivement devenue le seul mode de règlement des différends. Violence d'Etat d'une part, qui engendre une violence contre l'Etat d'autre part et trouve son aboutissement dans la guerre civile. En dépit des tentatives de démocratisation timidement proposées par les différents maîtres du pays, la force armée est restée le moyen privilégié de la conquête du pouvoir et la dictature le moyen de sa conservation. Les dirigeants et opposants politiques du Tchad d'aujourd'hui ne semblent pas prêts à abandonner la violence comme instrument de pouvoir, l'avenir du Tchad apparaît donc bien sombre.**

L'objet de ce mémoire est de montrer que la violence est omniprésente au Tchad depuis l'indépendance. Ainsi, entre 1960 et 1990, la violence s'est progressivement imposée comme mode unique de règlement des différends, entre les Sudistes et les Nordistes et avec des interventions régionales et internationales (Chap I). Puis, à partir de 1990 avec Idriss Déby, malgré une tentative de démocratisation, la situation s'est complexifiée, la violence n'a pas disparu et un régime autoritaire s'est installé (Chap II). Enfin, les perspectives semblent bien sombres et la violence apparaît comme une fatalité, une reprise de la guerre est plus que jamais possible (Chap III).

## **CHAPITRE I – DE L'INDEPENDANCE A LA CHUTE D'HISSENE HABRE (1960 – 1990) : LA VIOLENCE COMME MODE DE GESTION DES DIFFERENDS.**

### **A / 1960 - 1975, la période Tombalbaye<sup>4</sup> : les Sudistes au pouvoir, une violence d'Etat.**

#### **1. Mise en place d'un régime autoritaire.**

- a) Personnalisation et concentration du pouvoir : un parti unique, le Parti Progressiste Tchadien (PPT).

Les premières années du régime de Tombalbaye, de 1960 à 1963 sont marquées par une politique de concentration des pouvoirs. Cette politique, mise en œuvre progressivement, consiste tout d'abord à évincer les adversaires du Président afin d'asseoir son pouvoir. Le premier à en faire les frais est le Vice-Premier Ministre, Gabriel Lisette, d'origine antillaise, qui perd sa nationalité tchadienne et est interdit de séjour au Tchad. Cette première mesure provoque des troubles dans le Logone, dont Lisette est député. Par la suite, Tombalbaye poursuit sa stratégie et écarte ainsi les dirigeants politiques les plus en vue, Jean-Baptiste, Ahmed Kotobo, Pierre-Jules Toura Gaba...pour rallier autour de lui des fidèles qui ne lui font pas de concurrence. La deuxième phase de la stratégie présidentielle est d'imposer un parti unique, le PPT. Il s'agit d'abord de dissoudre tous les autres partis politiques<sup>5</sup>, ce qui est fait le 19 janvier 1962, puis de consacrer la prédominance du PPT. Tombalbaye en profite au printemps 1962 pour dissoudre l'Assemblée, organiser des élections législatives et adopter une nouvelle Constitution qui instaure le régime présidentiel. Il concentre alors les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, sans contre-pouvoir. Cette phase est également l'occasion d'exclure du pouvoir, de l'administration et même du secteur privé tous les hommes provenant du Centre ou du Nord du pays : le pouvoir sudiste est en place.

- b) Atteinte aux droits fondamentaux (CTS et MNRCS)

Le régime du Président Tombalbaye se durcit de manière significative dès 1963. La première étape consiste à réduire un certain nombre de libertés fondamentales, comme les libertés d'association, de réunion ou de manifestation. Puis le pouvoir s'en prend aux individus et tous ceux qui n'adhèrent pas au PPT sont considérés comme opposants et réprimés. Enfin une Cour criminelle spéciale est créée pour juger tous les adversaires du Président. Parallèlement, en plus de cet arsenal judiciaire, une police spéciale est instituée pour surveiller, arrêter et souvent éliminer les opposants, les Compagnies Tchadiennes de Sécurité (CTS). En peu de temps, cette police quadrille tout le territoire et met en place une véritable politique de répression, utilisant la torture et la liquidation, elle fait régner la terreur et contraint la population au silence. L'activité des CTS ne tarde pas à provoquer le mécontentement du peuple mais également de certains proches du Président,

---

<sup>4</sup> **François Tombalbaye**, né en 1918 à Bessada (Moyen Chari), a fait ses études primaires à Fort Archambault (Sahr aujourd'hui) et Brazzaville où il a obtenu le diplôme d'instituteur. Mène une carrière d'homme politique, participe à la création du Parti Progressiste Tchadien/Rassemblement Démocratique Africain (PPT-RDA) en 1947 dans lequel il occupe différents postes avant d'en être élu président en 1960. En mars 1959, il est le président du Gouvernement Provisoire de la République du Tchad et en juin il devient Premier Ministre. Le 11 août 1960, il est désigné Chef de l'Etat, il sera élu en avril 1962 et réélu en juin 1969. Meurt lors du coup d'Etat du 13 avril 1975.

<sup>5</sup> Les principaux partis touchés sont le Mouvement Socialiste Africain (MSA), le Parti National Africain (PNA) et le Mouvement pour l'Evolution Sociale en Afrique Noire (MESAN).

notamment dans l'armée tchadienne. En 1973, parce qu'il considère que le PPT est dépassé et dans l'espoir de susciter un sursaut national autour de sa personne, Tombalbaye crée un nouveau parti unique, le Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale (MNRCS) s'inspirant ainsi du modèle du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) du Président Mobutu au Zaïre. Le MNRCS devient l'instrument de la « révolution culturelle ».

c) Orientation vers la « tchaditude » : le « Yondo ».

La première manifestation visible de cette révolution est le changement des noms. Les Tchadiens sont ainsi invités à abandonner leurs noms chrétiens au profit des noms traditionnels de leurs origines ethniques. Le Président montre l'exemple en adoptant un nouveau prénom, Ngarta et la capitale, Fort Lamy, devient N'Djamena. De même, le langage administratif est modifié et tous les Tchadiens deviennent des « compatriotes ». Dans le même temps, le Président lance son grand programme culturel de retour aux sources, reprenant à son compte un rite traditionnel d'initiation sara, le « Yondo ». Tous les fonctionnaires puis le reste de la population sont ainsi invités à se convertir au Yondo, quelle que soit leur ethnie d'origine et tous les récalcitrants sont pourchassés. Ce retour à l'authenticité paralyse la fonction publique et met en veilleuse une partie de l'activité économique, tout en créant un immense mécontentement au sein de la population. Loin de rassembler les Tchadiens autour du Président, cette expérience est un désastre économique, politique et social.

## **2. La réaction au régime se transforme en opposition armée.**

a) Les révoltes paysannes sont matées (Moubi en 1965 et Toubou en 1968).

La violence utilisée par le régime provoque nécessairement une réaction de contre-violence de la part de ceux qui la subissent, et les premiers à réagir sont les paysans. Ce sont les Moubi de Mangalmé qui en 1965 se révoltent contre les impôts abusifs et parce qu'ils refusent l'autorité d'un sultan local. Ils s'en prennent violemment aux autorités administratives, ce qui provoque pour la première fois dans l'histoire du Tchad depuis 1960 une répression très brutale de plusieurs jours qui fait des centaines de victimes. La révolte se propage par la suite dans les régions voisines, Salamat, Ouaddaï et Batha. Par ailleurs, entre 1965 et 1968, les Toubou du Tibesti se révoltent également contre les administrateurs militaires mis en place par Tombalbaye, alors que ce sont des civils dans le reste du pays. Ils les rejettent, d'une part parce qu'ils proviennent du Sud, et les populations du Borkou, Ennedi, Tibesti (BET) ont des préjugés envers les gens du Sud, et d'autre part parce qu'ils utilisent la force et la violence contre la population. Ainsi, l'opposition au régime se transforme progressivement de fait en opposition armée.

b) La rébellion armée s'organise (de l'UNT au FROLINAT).

Un parti politique créé en 1958, l'Union Nationale du Tchad (UNT), est à l'origine lointaine de la rébellion. Constatant la mise en place du régime dictatorial de Tombalbaye, l'UNT doit exiler une partie de ses cadres pour échapper aux arrestations. C'est ainsi qu'Ibrahima Abatcha, exilé au Ghana, fonde le Front de Libération du Tchad (FLT), qui s'engage dans la rébellion aux frontières nord et est du Tchad. En juin 1966, à Nyala au Soudan, le Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT), est officiellement créé et Ibrahima Abatcha en devient le Secrétaire Général. Le FROLINAT se consacre d'abord au développement

des maquis de l'intérieur, principalement au Centre-Est et à l'Est, mais le 11 février 1968, Ibrahima Abatcha meurt lors d'un combat près d'Abéché. Cependant, la jonction entre les combattants du Centre-Est et du Nord est réalisée et le FROLINAT connaît une période victorieuse en 1968 et 1969, face à une Armée Nationale Tchadienne (ANT) mal équipée, mal organisée et aux effectifs faibles. En octobre 1969, Abba Sidick<sup>6</sup> devient Secrétaire Général du mouvement et il le transforme en une organisation politico-militaire dont l'objectif est d'instaurer au Tchad un régime démocratique, laïc, populaire et progressiste. Sur le plan militaire, les armées sont organisées en deux forces indépendantes, la Première Armée du Centre-Est et la Deuxième Armée du BET. Face à cette rébellion, le régime du Président Tombalbaye tente d'abord de minimiser les événements du Nord et du Centre, cependant, alors que les rebelles se rapprochent de la capitale et que son armée est incapable de faire face, Tombalbaye fait appel à la France qui intervient militairement en avril 1969 et sauve le régime en place. Après cette défaite, des divisions apparaissent au sein du FROLINAT, d'une part entre Abba Sidick et le commandant de la Deuxième Armée, Goukouni Weddeye et d'autre part suite au rapprochement entre Goukouni Weddeye et Hissène Habré qui trahit Tombalbaye.

c) L'entourage du Président entre en scène (coup d'Etat du 13/04/1975).

Alors que la révolte intérieure se poursuit, c'est l'élite militaire proche du Président qui menace ce dernier. En effet, un malaise et un mécontentement se sont progressivement installés entre l'armée et le Président. L'armée, très sollicitée par Tombalbaye, n'est pas récompensée et voit même ses chefs emprisonnés. De plus, elle est directement concurrencée par les CTS qui elles, bénéficient de toute la confiance et de l'attention du Président. L'élément déclenchant du coup d'Etat est un discours présidentiel du 6 avril 1975, humiliant pour les forces armées qui rompent alors avec le chef des armées. Dans la nuit du 13 au 14 avril, de jeunes officiers attaquent le camp des CTS puis le Palais présidentiel et tuent le Président. Un Conseil supérieur militaire est mis en place et le général Félix Malloum est placé à sa tête par les putschistes.

### **3. Les interventions françaises durant cette période : un soutien pour protéger un Gouvernement allié d'une déstabilisation interne.**

a) Des origines à l'accord de défense quadripartite d'août 1960.

L'origine de la présence française au Tchad remonte à la conférence de Berlin de février 1885 où les grandes puissances occidentales se fixent une mission philanthropique de diffusion de la civilisation et définissent entre elles les règles de la conquête coloniale en Afrique. A l'issue, afin de consolider son empire africain et de devancer les Britanniques partis du Nigeria, la France envoie trois missions militaires<sup>7</sup> en direction du lac Tchad, point d'aboutissement des territoires conquis à partir d'Algérie, du Sénégal et du Congo. La jonction est réalisée au printemps 1900 et en septembre, la France crée le Territoire militaire des pays et protectorats du Tchad. La première phase de la colonisation française est commencée, elle dure

---

<sup>6</sup> **Abba Sidick**, né en décembre 1924 à Mobaye en République Centrafricaine (RCA), d'un père tchado-soudanais et d'une mère centrafricaine. Un des pères fondateurs du PPT (Secrétaire Général jusqu'en 1959), plusieurs fois ministre. Dès 1960, suit des études de chirurgie en France. En 1964, fonde à Paris un Comité d'opposition à Tombalbaye et s'engage au FROLINAT en 1966. Désigné Secrétaire Général du FROLINAT en 1969. On n'entend plus parler de lui après l'affaire Claustre en 1974, organisée par Hissène Habré.

<sup>7</sup> Les missions Voulet-Chanoine puis Joalland-Mexnier, à partir du Soudan qui atteint le lac Tchad en octobre 1899 ; Foureau-Lamy à partir d'Algérie qui atteint le lac Tchad en janvier 1900 ; et Gentil à partir du Congo, qui atteint le lac Tchad en 1897 et 1899.

jusqu'en 1946 et correspond à la conquête, l'occupation, la pacification et la définition des frontières. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la colonisation entre dans une seconde phase qui consacre le développement économique (production du coton), social et administratif du pays. Cette phase s'achève par l'indépendance en 1960. En août 1960, la France signe un accord de défense avec la RCA, le Congo et le Tchad, qui fixe les modalités de la coopération en matière de défense.

b) Soutien militaire ponctuel en 1960 et intervention d'août 1968 à juin 1971 (BET).

En août 1960, lorsque Gabriel Lisette est interdit de séjour au Tchad par Tombalbaye, des troubles apparaissent dans le Logone dont il est le député. C'est la première intervention militaire française pour rétablir l'ordre. Par la suite, après les insurrections du Centre-Est et du Nord en 1968, Tombalbaye fait appel au général de Gaulle car il sent son pouvoir menacé. La France légitime son action par l'accord de défense de 1960 et intervient militairement<sup>8</sup> dans le BET et le Centre-Est, d'abord ponctuellement en août 1968, puis plus longuement d'avril 1969 à juin 1971. Cependant le Président français n'accepte d'agir qu'à condition que l'intervention soit doublée d'une Mission de Réforme Administrative (MRA); cette mission participe à la remise en ordre de l'administration préfectorale. Grâce au soutien français, l'intervention est un succès pour le Président Tombalbaye. Officiellement, l'intervention française prend fin en juin 1971. Cependant, les troupes françaises sont encore aux côtés des forces tchadiennes lors de l'attaque d'Am Dagachi par le FROLINAT en février 1972, bataille qui marque une défaite du mouvement rebelle. En 1972, privilégiant une politique nationaliste, le Président Tombalbaye demande le départ des troupes françaises qui se retirent du Tchad en 1973, à l'exception de quelques éléments (blindés et aviation) stationnés à N'Djamena.

c) L'affaire Claustre en 1974 et la dénonciation de l'accord de défense.

Le 21 avril 1974, afin d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le FROLINAT, Hissène Habré prend en otage dans le Tibesti deux Français, l'archéologue Françoise Claustre et Marc Combe, ainsi qu'un médecin allemand, le docteur Staewen. Le docteur est rapidement libéré après le paiement d'une rançon par le Gouvernement allemand et Marc Combe parvient à s'échapper, mais les négociations entre N'Djamena, Paris et les rebelles n'aboutissent qu'en janvier 1977 pour la libération de Madame Claustre. Après la chute de Tombalbaye, c'est le nouveau Gouvernement qui, incommodé par les négociations directes entre la France et les ravisseurs, dénonce les accords de défense et obtient le retrait total des troupes françaises en octobre 1975.

## **B /1975 – 1982, de Félix Malloum à Goukouni Oueddeï, les Nordistes au pouvoir, poursuite des luttes de clans, passage d'une violence contre l'Etat à la guerre civile.**

### **1. Echec du régime de Malloum<sup>9</sup>.**

a) Une tentative de réconciliation nationale (négociation avec la rébellion).

---

<sup>8</sup> Voir Annexe 3 : les principales interventions militaires françaises.

<sup>9</sup> **Félix Malloum**, ancien chef d'état-major des armées, emprisonné pour complot en 1973, placé par les putschistes à la tête du Conseil supérieur militaire en 1975 parce qu'il est le plus haut gradé dans la hiérarchie militaire. Sans expérience ni véritable projet politique, il est de plus en conflit avec l'initiateur du putsh, le colonel Kamoungué. Favorable à la négociation avec le FROLINAT, il ne peut éviter la guerre civile. Il reste au pouvoir jusqu'en mars 1979, démissionne après les accords de Kano I et s'installe au Nigeria.

Nommé Président du CSM, le général Félix Malloum est entouré de militaires qui n'ont aucune expérience politique et qui ne maîtrisent pas les subtilités du jeu politique tchadien. Reprenant une politique de réconciliation nationale amorcée par l'ex-Président, Félix Malloum engage un dialogue direct avec la rébellion. Méfiante, cette dernière voit avant tout dans le nouvel homme fort un homme du Sud qui de plus a été impliqué par le passé dans des violences dans l'Est tchadien. Les premières tentatives du CSM sont pourtant bien accueillies, notamment le retour du chef spirituel et temporel des Toubou, le Derdeï Oueddeï Khochideimi, exilé en Libye, et les ralliements du chef du FLT Ahmed Moussa et du chef du Front Populaire de Libération du Tchad (FPLP), le docteur Awat. En revanche, les poids lourds de la rébellion, Goukouni Weddeye, Hissène Habré, et Abba Sidick, refusent chacun de leur côté la main tendue par le nouveau pouvoir et poursuivent la lutte. En avril 1976, Félix Malloum échappe même à une tentative d'attentat qui fait six morts dans son entourage. La tentative de réconciliation nationale avec la rébellion se solde donc par un échec. Malgré ces tentatives infructueuses, Félix Malloum poursuit sa politique et fait le choix d'Hissène Habré. En effet, grâce à la pression exercée par Tripoli, ce dernier a été remplacé à la tête du FROLINAT par Goukouni Weddeye qui lui poursuit le combat contre le CSM. En juillet 1977, Félix Malloum dénonce à la tribune de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA), la présence militaire libyenne dans la bande d'Aouzou depuis 1973. Cette politique provoque un rapprochement entre le CSM et les FAN d'Hissène Habré et le 16 septembre 1977, un premier accord de paix est signé entre les deux parties, l'« accord de Khartoum ». Un second accord est ensuite signé en janvier 1978 qui prévoit la formation d'un Gouvernement d'union nationale et la mise en place d'une commission mixte politico-militaire chargée d'élaborer une Charte fondamentale. En août 1978, la Charte est signée et promulguée, Hissène Habré est alors nommé Premier Ministre.

b) Cohabitation difficile Malloum et Hissène Habré.

Rapidement, la cohabitation au sommet de l'exécutif devient délicate et des rivalités apparaissent entre Félix Malloum et Hissène Habré. En effet, le texte de la Charte est suffisamment ambigu pour qu'Hissène Habré puisse avoir sa propre interprétation au service de sa soif de pouvoir. Il revendique ainsi l'essentiel des pouvoirs et compte laisser Félix Malloum dans un rôle purement honorifique. Tout d'abord, en constituant son Gouvernement, il installe une majorité de ministres du Nord et ne conserve que trois ministres du Sud. Ensuite, il profite d'un voyage de Félix Malloum en Chine en septembre 1978 pour adresser un message à la nation qui est perçu comme une provocation. Enfin, il s'installe à N'Djamena avec une partie des FAN, en contradiction avec la Charte, et se prépare à la lutte armée. Les rivalités entre les FAN et le CSM aboutissent à la guerre civile dont l'enjeu principal est le contrôle du pouvoir.

c) La guerre civile de février à mars 1979 : victoire des FAN d'Hissène Habré, tentative de sécession du Sud.

Avant de se transformer en affrontement armé, les rivalités entre le Président et son Premier Ministre paralysent l'administration et aboutissent à une division du Gouvernement en deux clans nordiste et sudiste. Le 12 février 1979, un incident entre élèves nordistes et sudistes au lycée Félix Eboué, provoque l'intervention des FAN et des Forces Armées Tchadiennes (FAT), d'abord au lycée, puis dans le reste de la capitale. Tandis que les forces françaises restent neutres, les FAN d'Hissène Habré sont rapidement

victorieuses et un premier cessez-le-feu est signé le 19 février. En même temps, les autres tendances du FROLINAT, les Forces Armées Populaires (FAP) de Goukouni Weddeye et la Troisième Armée d'Aboubakar Mahamat, décident de combattre aux côtés des FAN et entrent dans N'Djamena. Cette réunion des différentes tendances du FROLINAT et les combats particulièrement violents, entraînent en mars 1979 la défaite et le retrait des FAT ainsi qu'un exode massif d'une partie de la population de la capitale vers le sud. Tandis que les Nordistes victorieux mettent en place un nouveau Président, Lol Mahamat Choua et un nouveau Gouvernement à N'Djamena, les troupes du général Kamougué se replient au sud du Chari et le 10 mai 1979, le colonel Kamougué constitue un « Gouvernement du Sud » autour des cinq préfectures. La tentative de sécession entraîne une vaste offensive du nouveau gouvernement pour faire chuter Kamougué, mais ce dernier malgré les exactions et massacres commis par les forces gouvernementales contre la population, tient tête aux Nordistes.

Fin mars 1979, si les Nordistes du FROLINAT apparaissent unis et occupent le pouvoir à N'Djamena, le pays semble coupé en deux ce qui inquiète les pays voisins et la communauté internationale.

## **2. Des Gouvernements d'Union Nationale et de Transition (GUNT) à la reprise de la guerre civile (1979 – 1980 - 1982).**

a) Accords de Kano, N'Djamena puis Lagos : victoire de Goukouni Weddeye.

Dès mars 1979, alors que les combats font rage à N'Djamena, le Nigeria organise une conférence sur son territoire à Kano pour obtenir des belligérants un cessez-le-feu. L'accord de Kano I est ainsi signé le 15 mars et il prévoit, outre le cessez-le-feu, la création d'un GUNT et la mise en place d'une force neutre fournie par le Nigeria. Le général Félix Malloum et Hissène Habré démissionnent et un conseil d'Etat provisoire est créé, présidé par Goukouni Weddeye<sup>10</sup>. Cependant, devant l'impossibilité de former un GUNT, les négociations reprennent et débouchent en avril 1979 sur les accords de Kano II qui restent eux aussi lettre morte. Ce n'est que de retour à N'Djamena que les différentes tendances FAP, FAT, FAN et MPLT (qui succède à la Troisième Armée) trouvent finalement un terrain d'entente et signent les accords de N'Djamena le 17 avril 1979. Un GUNT est mis en place, présidé par Lol Mahamat Choua, mais malgré cet accord, il n'est pas reconnu en interne par le Sud du colonel Kamougué, ni par les voisins, Nigeria et Lybie, ni par l'OUA. Une nouvelle conférence est donc organisée qui regroupe toutes les parties au conflit ainsi que les pays voisins et la France, et elle débouche le 21 août 1979 sur les accords de Lagos. Un nouveau GUNT est formé avec Goukouni Weddeye comme Président, et Hissène Habré comme Ministre de la défense, mais la situation sécuritaire sur le terrain reste très tendue et les factions du FROLINAT s'affrontent, entraînant entre autres la disparition du MPLT et le départ de Lol Mahamat Choua, tandis que le Sud refuse toute autorité au nouveau Gouvernement.

---

<sup>10</sup> **Goukouni Weddeye**, né en 1944, fils du Derddeï Weddeye, chef spirituel des Toubou. Rejoint le FROLINAT en 1969 et devient rapidement le chef des armées du Tibesti. Il veut faire du BET une région autonome et il est favorable aux Libyens avec lesquels il s'allie. Devient Président du GUNT en 1979 et dirige le pays avec le soutien libyen jusqu'en 1982. S'exile au Cameroun à l'arrivée d'Hissène Habré. Reprend les combats au nord en 1983 et 1986. Vit aujourd'hui en exil à Alger.

Division Nord-Sud, rivalités Nord-Nord, ambitions de pouvoir exacerbées de la part des dirigeants, toutes les conditions sont réunies pour une reprise du conflit.

b) Deuxième guerre civile de mars à décembre 1980.

Tandis que la première guerre civile a vu les camps Nord et Sud s'affronter, la deuxième oppose les Nordistes entre eux, mais le camp sudiste se divise également. Côté nordiste, ce sont les partisans d'Hissène Habré et de Goukouni Weddeye qui dès le mois de mars 1980 ouvrent les hostilités dans la capitale. Pour lutter contre Hissène Habré, Goukouni Weddeye fait appel à la Libye qui envoie 20 000 hommes combattre aux côtés des FAP. Les combats se prolongent jusqu'en décembre 1980, font plus de 3 000 morts dans la capitale et provoquent l'exode vers la Cameroun et le Nigeria de près de 120 000 personnes. Le 14 décembre, Habré, à la tête des FAN battus, se retire à l'est du pays, le GUNT dirigé par Weddeye mais sous tutelle libyenne est vainqueur de la deuxième guerre civile. Le 6 janvier 1981, le Tchad et la Libye signent un accord secret de fusion. Au Sud, le colonel Kamougué n'intervient pas et laisse les Nordistes se battre entre eux, mais il doit faire face dès le mois de juin à une révolte interne de la part de ceux qui refusent son autoritarisme. Kamougué gagne provisoirement, mais des officiers dissidents se rallient à Hissène Habré.

c) Montée en puissance d'Hissène Habré (1980 – 1982).

Si la première partie de la guerre civile est initialement favorable à Goukouni Weddeye, elle se termine néanmoins en faveur d'Hissène Habré. Rejeté de la capitale avec ses hommes, il continue d'être pris en chasse par les forces du GUNT alliées aux forces libyennes. Cependant, lorsque l'OUA obtient du colonel Khadafi le retrait de ses troupes du Tchad, Habré peut à nouveau se renforcer. Après avoir obtenu des renforts des différentes composantes du FROLINAT, il s'empare d'Abéché et particulièrement d'un très gros dépôt de matériel de guerre appartenant au GUNT et lance une double offensive en direction de la capitale. Après une tentative avortée de négociation avec le GUNT, il reprend le contrôle de la capitale en juin 1982 et chasse Goukouni Weddeye du pouvoir. Par la suite, il entreprend une reconquête victorieuse du Sud qui provoque la fuite du colonel Kamougué. Il contrôle alors la presque totalité du territoire tchadien et est l'homme fort du pays.

### **3. Le jeu ambigu des Français, appuyer le pouvoir en place et ménager la rébellion.**

a) 1976, nouvel accord d'assistance militaire.

Suite à la dénonciation de l'accord de défense de 1960 par le général Malloum, un accord d'assistance militaire est signé en mars et juin 1976, portant principalement sur le soutien logistique apporté par les Français et sur le droit de transit et d'escale à N'Djamena. Ce nouvel accord permet à la France de disposer d'un cadre légal pour ses interventions au Tchad, mais il ne remplace pas l'accord de défense. C'est la raison pour laquelle, en dépit de l'accord de 1976, c'est l'article 51 de la Charte des Nations Unies qui est invoqué en 1978.

b) 1978 - 1980, opération TACAUD<sup>11</sup>.

Début 1978, au Tchad, la situation a évolué favorablement en faveur de Goukouni Weddeye qui contrôle le BET grâce au soutien militaire des Libyens. Durant l'année 1977, il s'est en effet emparé des

---

<sup>11</sup> Voir Annexe 3 : les principales interventions militaires françaises.

garnisons de Bardaï, de Zouar et de la localité de Kirdimi. En janvier et février 1978, il s'empare alors de Faya-Largeau et de Fada. La situation est telle que Félix Malloum fait alliance avec Hissène Habré et demande au Président Valéry Giscard d'Estaing une intervention militaire.

Malgré la proximité des élections législatives en France, le Président décide d'envoyer en mars 1 000 hommes venant de métropole pour tenir la ligne N'Djamena-Moussoro-Abéché. La mission des soldats français est d'interdire aux troupes du FROLINAT le franchissement de la ligne pré-citée. Parallèlement, les troupes françaises apportent un soutien à Hissène Habré et favorisent les négociations entre ce dernier et le Gouvernement de N'Djamena. La France choisit ainsi le camp Hissène Habré, plutôt que celui de Félix Malloum et se trouve en situation délicate lorsque des affrontements apparaissent entre les troupes d'Hissène Habré et celles de Félix Malloum et que les différentes tendances du FROLINAT s'unissent contre le régime sudiste. Elle doit alors observer une stricte neutralité, qui lui sera reprochée par les Sudistes qui l'accusent de trahison et par les Nordistes qui lui demanderont en 1980 de retirer ses forces militaires. Pour certains observateurs, l'opération TACAUD est donc un échec politique puisque la présence française n'a pas empêché les combats fratricides ni contrecarré le jeu subtil de la Libye.

- c) Retrait français, échec de la médiation de l'OUA (Force Interafricaine de maintien de la paix) en 1981.

Malgré l'opération militaire française, les Nordistes accèdent au pouvoir par la force et chassent les Sudistes de N'Djamena. La France se trouve alors dans une situation très délicate lorsque par la suite ce sont les Nordistes qui se battent entre eux. En mai 1980, le GUNT dirigé par Goukouni Weddeye met fin provisoirement à la coopération franco-tchadienne. La seule option pour la diplomatie française consiste alors à soutenir les initiatives du Nigeria et de l'OUA pour obtenir une cessation des hostilités. Avec le soutien de la France (discours de Cancun), l'OUA obtient d'abord le retrait des forces libyennes puis l'envoi d'une Force Interafricaine de maintien de la paix. Les « casques blancs », dont les premiers éléments arrivent en novembre 1981, ne parviennent cependant pas à empêcher les combats entre belligérants.

Entre 1976 et 1982, la position française au Tchad apparaît ambiguë et malgré une intervention militaire aux côtés des Sudistes, la présence française n'empêche pas les Nordistes d'accéder au pouvoir puis de se battre entre eux pour finalement demander le retrait des militaires français.

## **C /1982 – 1990, régionalisation puis internationalisation du conflit, Hissène Habré<sup>12</sup> au pouvoir.**

### **1. Juin 1982, retour au pouvoir par la force d'Hissène Habré : vers la terreur.**

- a) Accentuation de la violence d'Etat (parti unique UNIR et terreur DDS).

Hissène Habré apparaît comme un héros national parce qu'il a toujours résisté aux forces libyennes et que la population tchadienne lui reconnaît des capacités de chef militaire et un véritable sens politique. Le 20

---

<sup>12</sup> **Hissène Habré**, né en 1942 à Faya Largeau, dans une famille d'éleveurs, fait des études supérieures poussées en France : il est diplômé de l'Institut des Hautes Etudes d'Outre Mer et titulaire d'un DES de Droit. En 1972, il rallie le FROLINAT dans le Tibesti et devient célèbre en 1974 pour ses responsabilités avec Goukouni Weddeye dans l'affaire Claustre. Rejoint N'Djamena en 1978 et devient Premier Ministre de Félix Malloum. S'oppose à Malloum puis à Weddeye et s'empare du pouvoir en 1982. Instaure un régime sanglant qui est renversé par Idriss Déby en 1990. S'exile au Sénégal, où il fait l'objet d'une procédure internationale pour crimes contre l'humanité.

octobre, il est désigné Président de la République, il dispose de tous les atouts pour réussir la réconciliation nationale, d'autant qu'il reçoit un double soutien international, celui du Gabon du Président Bongo et celui de la France du Président Mitterrand.

Conscient qu'il ne peut pas rallier la totalité de la population avec le parti qui l'a conduit au pouvoir, le Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN), le nouveau Président décide de créer un nouveau parti unique, l'Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution (UNIR) en juin 1984. L'adhésion au parti devient obligatoire et les membres doivent même verser une contribution financière. De plus, s'inspirant du modèle zaïrois, le nouveau parti crée des organisations de masse, dont l'une, « les groupes de choc » embrigade des jeunes pour les placer au service exclusif du pouvoir. Conçu initialement pour réduire la contestation politique, l'UNIR échoue, mais Hissène Habré met en place en parallèle un appareil policier répressif, la Direction de la Documentation et de la Sécurité (DDS), qui devient rapidement aussi célèbre que les CTS de Tombalbaye. Cette nouvelle police s'illustre par sa cruauté, la violence aveugle qu'elle utilise et la terreur qu'elle inspire. Son objectif est de surveiller les citoyens et de neutraliser voire éliminer ceux considérés comme ennemis. Pour accomplir sa mission, la DDS est appuyée par des organes de sécurité parallèles, tels les Renseignements Généraux (RG) et le Service d'Investigation Présidentiel (SIP).

De 1982 à 1990, ses différents services se livrent à de très graves violations des droits de l'homme, qui sont dénoncées par Amnesty International, mais qui ne provoquent cependant aucune condamnation de la part de la communauté internationale.

#### b) Révoltes au Sud (« Codos ») et au Nord (GUNT).

Conséquences de la politique de répression habréiste, de nouveaux groupes armés apparaissent au Sud et les affrontements reprennent au Nord du pays.

Entre 1982 et 1984 dans la partie méridionale, en réaction à l'envoi de troupes pour rétablir l'ordre, des groupes de commandos sont constitués, ils sont surnommés les « codos ». Dans le Logone occidental, ce sont les « codos rouges », au Mayo-kébbi les « codos cocotiers », ou encore les « codos » dans le Moyen-Chari. Organisés principalement sur une base ethnique différente pour chaque commando, les « codos » n'ont d'autre but que de se protéger, il n'ont pas de vision politique. A partir de 1984, ils sont plus ou moins fédérés dans le « Front du Sud », commandé par le colonel Kotiga. La réaction du pouvoir est sanglante et le 24 septembre 1984 une terrible répression est conduite par les FANT dans les provinces sud, la révolte et ses chefs sont écrasés, on parle d'ailleurs pour cette opération de « septembre noir ».

Au Nord du pays à partir de 1983, Goukouni Weddeye, à la tête des forces du GUNT soit presque 2 500 combattants, décide de reprendre la lutte pour reconquérir le pouvoir. Grâce au soutien militaire libyen, il s'empare au cours de l'année 1983 des localités de Gouro, Ounianga-Kébir, puis de Faya-Largeau et d'Abéché. Pour faire face à cette menace, Hissène Habré fait appel à l'été 1983 au Zaïre du Président Mobutu et à la France, et grâce à cette aide, il réussit à maintenir son pouvoir.

#### c) Vers une réconciliation nationale ?

La notion de réconciliation nationale est du ressort du Président et de son Gouvernement et figure en bonne place dans la Constitution de 1982. Pour Hissène Habré, il s'agit de rallier à sa cause ses plus farouches opposants, dont le principal Goukouni Weddeye. En janvier 1984, une première conférence organisée par

l'OUA en Ethiopie échoue et une seconde est organisée au Congo en octobre de la même année, qui ne débouche sur aucun accord. En 1985, une partie du GUNT accepte de négocier et un accord partiel de paix est signé au Gabon le 11 novembre 1985 entre le Gouvernement d'Hissène Habré et le Comité d'Action et de Coordination du Conseil Démocratique Révolutionnaire (CAC-CDR). De plus, entre fin 1985 et début 1986, une grande partie des « codos » se rallie au pouvoir. D'anciens combattants sont intégrés aux FANT et quelques dirigeants entrent au Gouvernement. Le colonel Kotiga signe ainsi un accord de réconciliation nationale le 14 février 1985. Au sein du GUNT, les divisions entre partisans de la réconciliation et partisans de la poursuite du combat s'intensifient et Goukouni Weddeye est mis en minorité. Il perd même l'appui du colonel Khadafi qui en octobre 1986 préfère soutenir Acheik Ibn Omar, Président du Conseil Démocratique Révolutionnaire (CDR), courant arabe du GUNT, que les FAP. Goukouni Weddeye, affaibli et isolé, décide alors en avril 1987 de reconnaître Hissène Habré comme chef de l'Etat.

Hissène Habré semble alors le maître incontesté du pays, cependant, cette réconciliation n'est qu'une façade qui ne tarde pas à s'écrouler.

## **2. Faillite et décomposition du clan d'Hissène Habré.**

### **a) Révolte des Hadjeraï.**

Lorsque Hissène Habré entre victorieux à N'Djamena en juin 1982, ses forces sont constituées à partir des Goranes du Borkou, des Hadjeraï du Guéra, des Bideyat de l'Ennedi et des Zaghawa de l'est. Cependant, une fois installé au pouvoir, c'est une dynastie gorane qui se met en place et provoque le basculement des anciens alliés dans la rébellion.

Ainsi, les Hadjeraï sont les premiers à se rebeller suite à la mort brutale d'un des leurs en janvier 1984, le ministre des affaires étrangères Idriss Miskine, mort qu'ils attribuent à Hissène Habré. Ils constituent des groupes armés qui s'opposent au pouvoir et qu'Hissène Habré traite avec la plus grande fermeté dans le sang.

### **b) Apparition du MOSANAT.**

Le Mouvement du Salut National du Tchad, MOSANAT est créé en 1987 en réaction à la répression habréiste. Entre 1987 et 1990, ce mouvement va progressivement se structurer, notamment en incorporant dans ses rangs un ancien officier des FANT, le lieutenant Maldoum Abbas. Il organise la rébellion dans la région de Biltine et se rapproche d'une autre dissidence, celle conduite par Idriss Déby.

### **c) Avril 1989, dissidence d'Idriss Déby (appui de la Libye et du Soudan).**

Le 1<sup>er</sup> avril 1989, Idriss Déby, ancien commandant en chef des FANT, entre en dissidence à la suite d'un coup d'Etat manqué contre Hissène Habré. Ce coup d'Etat, organisé par trois Zaghawa alors au pouvoir aux côtés du Président, a pour motivation principale la crainte d'être écarté du pouvoir par les Goranes. Après l'échec de la tentative, Idriss Déby s'échappe avec ses partisans vers le Soudan. A partir de son point d'appui au Darfour, il lance des offensives contre les forces gouvernementales en octobre 1989 puis en mars 1990. Parallèlement il organise son mouvement et crée le Mouvement Patriotique du Salut (MPS), en unifiant les forces du MOSANAT et celles des Forces Armées Tchadiennes-Mouvement Révolutionnaire du Peuple (FAT-MPR) du commandant Nadjita. Soutenu d'une part par le Soudan, où il a trouvé refuge, Idriss Déby est

d'autre part appuyé par la Libye qui, outre des armes et de l'argent, fournit également des combattants issus de sa Légion islamique. De plus, Idriss Déby bénéficie du soutien discret de Paris, qui choisit à ce moment de lâcher le régime sanguinaire d'Hissène Habré.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1990, lors de sa troisième offensive, Idriss Déby entre par la force en vainqueur dans la capitale tchadienne, chassant Hissène Habré qui se réfugie au Cameroun.

### **3. Conflit interétatique tchado-libyen et rôle de la France : défense du Tchad contre un agresseur extérieur<sup>13</sup>.**

#### a) Opération MANTA d'août 1983 à novembre 1984.

A partir de juin 1983, le colonel Khadafi, qui avait accepté en novembre 1981 de retirer ses troupes du Tchad, décide de soutenir activement Goukouni Weddeye. Ce soutien militaire permet à Goukouni Weddeye de s'emparer de Faya-Largeau puis d'Abéché en juin 1983. Hissène Habré lance alors un appel à la France (et au Zaïre<sup>14</sup>) pour « repousser l'agression extérieure de la Libye ».

Le 9 août, le Président Mitterrand lance l'Opération MANTA pour préserver l'intégrité territoriale du Tchad et son indépendance et pour susciter une solution négociée au conflit interne tchadien. 3 000 soldats sont envoyés sur le 15<sup>ème</sup> parallèle et occupent Abéché et Moussoro. Au Nord, le 16<sup>ème</sup> parallèle délimite la zone d'appui de l'aviation libyenne et au sud, le 15<sup>ème</sup> parallèle celui de la zone d'appui de l'aviation française. Toutefois, les restrictions d'emploi des troupes françaises qui ne se battent pas aux côtés des forces tchadiennes et ne jouent qu'un rôle dissuasif, limitent considérablement les possibilités d'action de la France.

C'est sur le terrain politique que la solution est finalement trouvée et un accord franco-libyen est signé le 16 septembre 1984. Cet accord prévoit le retrait simultané des troupes françaises et libyennes du Tchad. Signé dans des conditions obscures et sans la participation du Gouvernement tchadien, cet accord est vite dénoncé par les Tchadiens, d'autant plus que seules les forces françaises se retirent réellement. Pour Mohamed Tétémadi Bangoura<sup>15</sup>, « l'opération MANTA n'est pas parvenue à atteindre ses objectifs ».

#### b) Opération EPERVIER à partir de février 1986.

Alors que les troupes françaises se sont effectivement retirées, la Libye poursuit son action militaire au Nord. Fin 1985, les services de renseignement français confirment le renforcement libyen et font même état de la nouvelle capacité aérienne de frapper la capitale tchadienne. Le Président Hissène Habré demande à François Mitterrand d'intervenir et le Président français donne son accord en février 1986. La première action est le bombardement par des avions français venus de Centrafrique de la piste de Ouadi-Doum ; en réponse la Libye bombarde la piste de l'aéroport de N'Djamena. Initialement aérienne avec plus de 1 000 hommes et 50 avions de combat, l'opération évolue avec une composante terrestre et passe à plus de 2 200 hommes.

---

<sup>13</sup> Voir Annexe 3 : les principales interventions militaires françaises.

<sup>14</sup> Le Président Mobutu du Zaïre envoie plus de 3 000 hommes et propose au Gouvernement tchadien la formation de deux compagnies commandos au Zaïre.

<sup>15</sup> BANGOURA Mohamed Tétémadi, *Violences politiques et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan 2005, p.291.

L'action française est déterminante et permet de ralentir les forces libyennes tout en favorisant la signature d'un accord de cessez-le feu entre le Tchad et la Libye en septembre 1987. Après la signature du cessez-le-feu, le dispositif EPERVIER est réduit à 1 000 hommes, répartis sur N'Djamena et Abéché.

c) Bienveillance à l'égard d'Idriss Déby.

Pendant la période 1982 – 1990, la position française évolue en faveur des rebelles et au détriment du pouvoir d'Hissène Habré. Toutefois, les grandes lignes des interventions restent identiques : préserver la zone d'influence française en Afrique, rassurer les pays africains modérés soutenus par la France et défendre le Tchad contre l'agression extérieure.

Si la France soutient initialement de manière inconditionnelle Hissène Habré, elle n'oublie pas que c'est l'homme responsable de la prise d'otage de Françoise Claustre et de l'exécution en 1975 d'un négociateur des services secrets français, le commandant Galopin, c'est pourquoi elle se tourne progressivement et de manière discrète vers la rébellion. Ainsi, tout en renforçant le dispositif EPERVIER, les services secrets français, particulièrement la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE), soutiennent Idriss Déby, formé à l'Ecole de Guerre à Paris en 1986-1987. Soutien financier mais également soutien en matériel de guerre et en conseillers. Ce soutien, combiné à celui du Soudan et de la Libye, permet à Idriss Déby d'accéder au pouvoir.

En définitive, la période 1960 – 1990 se caractérise par l'utilisation de la violence comme mode d'action principal pour la prise du pouvoir et sa conservation. Le régime sudiste de Tombalbaye instaure progressivement une violence d'Etat, qui engendre une violence contre l'Etat et abouti à un coup d'Etat militaire en 1975. Les nouveaux dirigeants, reproduisant le modèle initié par Tombalbaye ne parviennent pas à réaliser la réconciliation nationale. Progressivement, d'un conflit Sud-Nord, le conflit oppose les Nordistes entre eux et abouti à une guerre civile entre 1979 et 1982. Vainqueur, Hissène Habré met un place un régime particulièrement sanglant, qui est renversé par la force en décembre 1990. Pendant cette période, le conflit au départ interne devient progressivement régional puis international. Même si le nouveau dirigeant a pris le pouvoir par la force, la population tchadienne veut croire, à l'arrivée d'Idriss Déby, que la réconciliation nationale et la démocratisation sont possibles. Est-ce la fin des violences au Tchad ?

## **CHAPITRE II – LE REGNE D’IDRISS DEBY, ECHEC DE LA DEMOCRATISATION : UNE CRISE COMPLEXE AUX MULTIPLES ACTEURS INTERNES ET REGIONAUX.**

### **A / Malgré le pétrole, une crise économique et sociale profonde.**

#### **1. La crise fiscale de l’Etat tchadien.**

- a) Un lourd héritage : mauvaise gestion et corruption.

Dans l’histoire du Tchad, la collecte de l’impôt et le fonctionnement d’un service de douanes ont toujours constitué des faiblesses, malgré les timides tentatives d’organisation mises en place par les dirigeants. De plus, le retard dans le paiement des salaires des fonctionnaires, militaires compris, est une constante et est souvent à l’origine de protestations voire de révoltes. Enfin, la mauvaise gestion et la corruption sont omniprésentes, les ministres et personnages importants de l’Etat et des administrations sont avant tout nommés en fonction de leur ethnie d’appartenance et de leur allégeance au pouvoir plus que pour leurs compétences.

- b) Détournement des revenus de l’Etat.

De ce fait, les revenus de l’Etat, qui provenaient hier de la culture du coton et aujourd’hui de l’exploitation pétrolière, sont détournés au profit du Président et de ses proches et ne sont donc pas investis dans la pays. Seul le clan présidentiel profite des revenus tandis que le pays s’enfoncé dans la misère et dans la crise sociale.

- c) Crise aggravée par deux phénomènes : les « douaniers combattants » et les « coupeurs de route ».

Ceux que l’on appelle des « douaniers combattants » sont généralement des hommes en armes, soldats, policiers...qui décident de leur propre initiative de taxer les commerçants, le plus souvent parce qu’ils ne sont pas payés par le pouvoir en place. Les « coupeurs de route » quant à eux sont des bandits de grand chemin qui font régner l’insécurité sur les routes en dehors des axes surveillés par les forces de l’ordre. Ces deux phénomènes ne sont pas nouveaux au Tchad et ils mériteraient une réelle prise en compte par le pouvoir politique, car il perturbent considérablement la vie économique et plongent la population dans une insécurité permanente.

#### **2. Une crise économique et une régression sociale inquiétantes.**

- a) Instabilité gouvernementale et inexistence de la fonction publique.

Dans un pays où l’allégeance au pouvoir est le premier critère pour tenir des responsabilités, l’instabilité ministérielle représente un « véritable fléau » dénoncé par *l’International Crisis Group*<sup>16</sup> dans son dernier rapport. Remaniements ministériels, effectifs pléthoriques et inutiles des gouvernements, vont dans le sens d’un pillage des richesses par une minorité. De plus, la fonction publique est quasi inexistante, ou, lorsqu’elle existe, elle est totalement attachée au pouvoir et incapable de maintenir la continuité de l’Etat.

---

<sup>16</sup> « Tchad : vers le retour de la guerre », *Rapport Afrique* N°111, International Crisis Group, juin 2006, p.9.  
CBA (TA) LAURENTIN Jean CID 14<sup>ème</sup> promotion

b) Economie défaillante et crise du secteur coton depuis 2000.

Sur le plan économique, jusqu'à l'arrivée du pétrole, c'est l'agriculture et l'élevage qui prédominent tandis que l'industrie reste limitée à l'agro-alimentaire et au textile, mais de manière marginale.

Au Nord, dans la zone désertique, ce sont les activités pastorales qui sont pratiquées, avec notamment l'élevage nomade ou semi-nomade de chameaux. Dans la zone sahélienne, l'activité dominante est l'élevage bovin, avec quelques productions de cultures vivrières du type « bérébéré » (sorgho) ou produits maraîchers. Au Sud, le climat est favorable à l'agriculture, autant pour des productions vivrières qu'industrielles comme le coton ou l'arachide.

Introduit par la France pendant la période coloniale, le coton a longtemps été la plus importante des sources de revenus de l'Etat et l'activité principale de l'économie tchadienne. En crise depuis 2000, ce secteur est touché de plein fouet par la baisse du prix du coton. Baisse qui se combine avec une privatisation mal enclenchée et avec des problèmes internes de gestion très importants du fait de la corruption.

Sur le plan économique, le pays est donc en crise profonde et il ne survit que grâce à une économie de subsistance qui ne permet aucun décollage économique et appauvrit la population.

c) Une grande pauvreté de la population.

Avant l'exploitation pétrolière, le Tchad était l'un des pays les plus pauvres du monde. Mais même depuis son exploitation, le Tchad est un pays dont les indicateurs de développement sont très bas et régressent. En fait sur le plan économique et financier, le régime autoritaire du Président Idriss Déby semble se maintenir parce qu'il bénéficie d'une partie de la rente pétrolière qui entretient son rythme de vie. Aujourd'hui, l'espérance de vie moyenne au Tchad est inférieure à 44 ans, et si on regarde l'Indice de Développement Humain (IDH) de 2007, le Tchad occupe la 173<sup>ème</sup> place sur 177 pays<sup>17</sup>, c'est donc un des pays les plus pauvres de la planète.

### 3. Quid de la « manne » pétrolière ?

a) Un projet modèle soutenu par la Banque mondiale.

A l'origine, le projet d'exportation de pétrole Tchad-Cameroun, initié en 1988 et conduit par la compagnie américaine ExxonMobil, constitue pour la Banque mondiale un modèle de bonne gouvernance dans le domaine du pétrole. L'institution de Bretton-Woods s'est en effet fortement engagée, tant sur le plan financier que comme « caution morale », afin que la « malédiction de l'or noir » ne touche pas les deux pays concernés. Ainsi, ce projet doit devenir un exemple de régulation des recettes pétrolières destiné à être repris à travers le monde. Aux termes de la loi du 11 janvier 2001 (loi 001/PR/99), la Banque mondiale conseille le Gouvernement du Tchad dans la gestion des ressources générées par l'exploitation du pétrole et dans leur emploi au profit des populations, à l'époque, certains parlent même de premier cas d' « ingérence pétrolière ». Le Tchad s'est engagé à déposer 10% de ses revenus pétroliers sur un compte bloqué à la City Bank de Londres pour être investis à long terme au profit des générations futures. Pour les 90% restant, 80% doivent être investis pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté, 15% pour le fonctionnement de l'Etat et 5% sont réservés aux populations qui vivent dans les zones pétrolifères et le long de l'oléoduc. Des

<sup>17</sup> Voir site Internet de Médecins du Monde <http://www.medecinsdumonde.org/terrain/mission/etranger/tchad>  
CBA (TA) LAURENTIN Jean CID 14<sup>ème</sup> promotion

mécanismes de régulation, de contrôle et d'auto-évaluation sont prévus et une attention particulière est portée au dialogue et à l'écoute des populations locales et à la réduction de l'impact sur l'environnement.

b) Les démêlés avec la Banque mondiale et avec les compagnies pétrolières.

Cependant, les relations entre le Gouvernement tchadien et la Banque mondiale d'une part et les compagnies pétrolières d'autre part, se dégradent progressivement. En effet, la forte hausse des prix internationaux du pétrole depuis 2004 avive les appétits des autorités tchadiennes dans un contexte intérieur de crise grave. Le Président Déby fait ainsi part de son mécontentement. En décembre 2005, l'Assemblée nationale tchadienne vote la révision de la loi 001/PR/99, ce qui provoque un arrêt des programmes de financement du Tchad par la Banque mondiale. Après plusieurs tentatives de conciliation, un accord intermédiaire est finalement trouvé en juillet 2006 au terme duquel le Tchad s'engage à adopter une loi stipulant qu'il consacre 70% de ses revenus pétroliers à la lutte contre la pauvreté. A peine cet accord conclu, le Président engage un nouveau bras de fer avec les compagnies pétrolières (Chevron, Petronas, à l'exception d'ExxonMobil). Il cherche en fait à obtenir une renégociation du contrat de concession conclu en 1988 qui stipule que le Tchad récupère 12,5% en royalties sur les ventes effectuées par les compagnies. Au-delà, le Tchad cherche sans doute à contrôler davantage les ressources pétrolières afin de profiter plus largement de la rente.

c) Implications sociale et politique de l'exploitation du pétrole.

Au total, après quelques années de manne pétrolière, le constat est accablant pour le Tchad. Non seulement le pays n'a pas respecté les termes du contrat de 1999, mais la situation dans le pays s'est dégradée. Le trésor est asphyxié, les retraites et salaires non versés, les universités fermées, les mutineries et rébellions se multiplient. Jamais le pouvoir du Président n'a semblé si fragile et menacé. A tel point que certains observateurs internationaux et ONG estiment que l'exploitation des richesses pétrolières, loin de favoriser le développement du pays, a contribué à la multiplication des groupes politico-militaires, alléchés par la rente, et entraîné un surcroît de militarisation du pays.

## **B / Une crise politique majeure, des partis divisés et un clan présidentiel éclaté.**

### **1. Tentatives avortées de démocratisation.**

a) Insuffisances de la Charte Nationale de 1991 et du multipartisme.

Lors de son premier message à la Nation le 4 décembre<sup>18</sup>, le nouveau Président promet la démocratisation du système politique. Immédiatement après, une commission d'enquête nationale est instituée, la liberté et l'indépendance de la presse sont rétablies, la police secrète d'Hissène Habré, la DDS, est dissoute, tandis que les prisonniers politiques sont libérés. C'est la première fois dans la jeune histoire du pays que de telles mesures sont prises. Elections libres et multipartisme sont promis au peuple qui veut croire enfin en la démocratisation du régime. Dès le 1<sup>er</sup> mars 1991, la Charte nationale est promulguée et elle remplace la Constitution. Cependant grâce à cette charte, le nouveau Président cumule les pouvoirs exécutifs et législatifs

---

<sup>18</sup> « Nous n'aurons définitivement extirpé les démons de la dictature...qu'après l'établissement d'une démocratie vraie, totale, une démocratie pluraliste. » Idriss Déby, discours à la Nation du 4 décembre 1990.

et contrôle même le pouvoir judiciaire. De plus, un système de parti unique est provisoirement instauré, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) devient le seul parti autorisé en attendant la mise en place du multipartisme. Le multipartisme est officiellement adopté en octobre 1991, mais dans des conditions très restrictives. Plus de trente partis sont ainsi créés, mais ils sont faibles, trop nombreux et sans pouvoir réel ou représentativité en comparaison du parti du pouvoir.

b) Limites de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de janvier à avril 1993.

La CNS débute officiellement le 15 janvier 1993, elle est composée de plus de 800 personnes représentants des pouvoirs publiques, des partis politiques, des organisations de défense des droits de l'homme, des associations socio-professionnelles, de la population, des religions et de divers personnalités. Rapidement, la CNS passionne la population qui croit en ce grand rassemblement et en attend beaucoup. Après de nombreuses délibérations, la CNS débouche sur l'adoption d'institutions démocratiques légitimes. Si le Président Idriss Déby est maintenu dans ses fonctions, un nouveau Gouvernement et un nouveau Premier Ministre, Fidel Mounzar, sont désignés, tandis qu'un Parlement transitoire, le Conseil Supérieur de la Transition (CST) est mis en place. Les deux nouveaux dirigeants doivent organiser des élections libres dans un délai de douze à vingt-quatre mois. Cependant, des dissensions apparaissent entre le Président et son Premier Ministre et Idriss Déby regagne progressivement ses prérogatives. La période qui suit la CNS se transforme ainsi en une longue période de transition, pendant laquelle rien n'est entrepris sur le plan démocratique, les élections sans cesse repoussées, et qui voit Idriss Déby consolider son pouvoir.

c) La Constitution de 1996 et les élections de 1996/1997 – 2001/2002.

En 1996, trois ans après la CNS, des élections sont enfin organisées. Le 31 mars 1996, la Constitution est officiellement adoptée par référendum avec plus de 63% des suffrages, mais les résultats sont immédiatement contestés par l'opposition. Cette nouvelle Constitution instaure un régime semi-présidentiel centré sur Idriss Déby. En fait, les opposants au régime constatent qu'au-delà de la façade institutionnelle, le pouvoir est réellement détenu par le clan présidentiel, qui se constitue sur une base tribale, on parle ainsi d'« Etat zaghawa ».

Les premières élections présidentielles sont organisées en juin et juillet 1996. Afin de garantir la victoire, les candidats jugés dangereux sont écartés, tandis qu'au soir du premier tour les résultats, annoncés par une commission dépendante du pouvoir, la Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI), sont corrigés pour offrir à Idriss Déby une victoire raisonnable<sup>19</sup>. Les partis d'opposition crient à la fraude et à la manipulation de scrutin. Au deuxième tour, Idriss Déby est déclaré vainqueur face au général Kamougué avec plus de 69% des voix. Lors des élections législatives qui suivent en janvier 1997, le parti du Président, le MPS obtient la majorité des sièges. Ainsi, trois ans après la CNS, Idriss Déby contrôle tous les leviers du pouvoir, et cette fois de manière légitime, la démocratie tchadienne est officiellement en place.

Après un premier mandat de cinq ans, Idriss Déby se présente à nouveau en mai 2001. Cette fois, il est déclaré vainqueur à l'issue du premier tour avec plus de 67% des voix, et aux élections législatives d'avril 2002, le MPS obtient la majorité des sièges. Si les opposants et quelques observateurs étrangers parlent de

---

<sup>19</sup> Les premiers résultats font état d'une victoire au premier tour d'Idriss Déby avec 50,14% des voix, puis après révision, les chiffres sont ramenés à 43,82%.

fraudes et d'irrégularités, le clan Déby dirige tous les organismes politiques et les opposants les plus virulents sont arrêtés ou partent en exil.

## **2. La société civile se révolte.**

### a) La société civile s'organise.

La société civile représente l'ensemble des acteurs qui constituent la trame de la vie sociale et économique d'un pays. Dans la période où Idriss Déby est au pouvoir, la société civile est tenue à l'écart des enjeux politiques, et malgré sa volonté de peser dans le débat national, notamment pour tout ce qui touche à la démocratie, à la liberté et à l'amélioration des conditions de vie de la population, son pouvoir reste très limité. Pourtant, malgré ses moyens limités, la société civile s'organise et profite de la timide démocratisation du régime. Des associations locales et nationales sont créées et s'occupent d'éducation, de santé, d'environnement, de culture ou de protection des droits de l'homme, autant de domaines où l'Etat est défaillant. En ce qui concerne la défense des droits de l'homme, les progrès sont significatifs par rapport à l'époque Habré, et de puissantes associations sont créées, dont la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH).

### b) Tentative d'opposition légale : violation des droits de l'homme par le régime.

Alors que l'opposition légale veut croire au processus démocratique, elle doit bien reconnaître que le jeu n'est pas égal et que tout est fait pour limiter son expression. Ainsi, des violations des droits de l'opposition sont régulièrement commises par le pouvoir en place. Le rapport d'Amnesty International de 1993 sur la situation au Tchad dénonce des violations dans quatre grands domaines : assassinats individuels<sup>20</sup> et massacres collectifs, atteintes au droit syndical et limites à la liberté de la presse. Ces violations sont depuis régulièrement dénoncées par Amnesty International dans ses rapports. Ainsi, toute opposition légale apparaît impossible et à chaque échéance électorale, le parti au pouvoir est vainqueur, sans que l'opposition puisse réellement s'exprimer. Pour les candidats de l'opposition, la désobéissance civile constitue un des seuls moyens non violent d'expression, notamment à l'issue de chaque élection. Des journées « ville morte » ou « pays morts » sont organisées, mais leur effet sur le pouvoir est très limité.

### c) Recours à l'opposition armée.

C'est en interne que les premières tensions se font jour, particulièrement au sein des forces armées. Dès l'année 1991, des officiers du Sud se plaignent d'injustice, mais ils sont vite arrêtés et muselés par les services de sécurité du Président. Par la suite, des mutineries éclatent dans deux garnisons du centre du pays, mais elles sont réprimées dans le sang. Enfin, en septembre 1994, un ancien chef d'état-major des armées et ancien proche de Déby, Mahamat Garfa, fait défection et rejoint la dissidence. Plus grave pour le Président, des tentatives de coup d'Etat sont organisées, en octobre 1991, février 1992 et juin 1992, le plus souvent par des proches du Président. Elles se soldent toutes par des échecs. Entre 1992 et 2004, certains spécialistes avancent le chiffre d'une dizaine de tentatives de coups d'Etat<sup>21</sup>, étouffées par le pouvoir. Parallèlement, l'opposition armée se développe, en particulier autour des anciens partisans d'Hissène Habré. Le Mouvement

<sup>20</sup> Le 17 février 1992, le vice-président de la LTDH est abattu par des soldats.

<sup>21</sup> BANGOURA Mohamed Tétémedi, *Violences politiques et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan 2005, p.399.

pour la Démocratie et le Développement (MDD), lance ses premières attaques contre le régime dès décembre 1991, ce qui constitue en quelque sorte le début d'une longue opposition armée, sur pratiquement tous les fronts. On note ainsi, pour ne citer que les plus connus, au Sud, le Comité de Sursaut National pour le Progrès et la Démocratie (CSNPD) de Moïse Ketté qui deviendra par la suite les Forces Armées de la République Fédérale (FARF); à l'Est, le Comité National de Redressement (CNR), d'Abbas Kotty et le Front National du Tchad (FNT), du docteur Bachar Harris qui se transformera par la suite en FNTR (rénové); au Nord, le Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT), créée par Youssouf Togoïmi, ancien Ministre de la Défense de Déby.

Tous ces mouvements, qui changent fréquemment de nom, de leader ou d'alliance entretiennent une insécurité permanente et maintiennent une pression constante sur le pouvoir d'Idriss Déby.

### **3. Les élites au pouvoir s'opposent à Déby.**

#### a) Qui est Idriss Déby ?

Né en 1952 à Berdoba, près de Fada, entre Biltine et Ennedi, Idriss Déby fait partie du groupe des Bideyat, apparentés aux Zaghawa. Il fait des études coraniques puis suit l'école française jusqu'au baccalauréat. Il entre à l'école d'officier de N'Djamena et est envoyé en France pour des études d'aéronautique. Il devient pilote et parachutiste. De retour au Tchad en 1979, il rejoint les FAN et se rapproche d'Hissène Habré. Devenu commandant en chef des FANT en 1982, il est envoyé à l'Ecole Supérieure de Guerre en France en 1986-1987. Au retour, il reste dans l'entourage d'Hissène Habré jusqu'au coup d'Etat manqué d'avril 1989. Entré en rébellion, il fonde le MPS et s'empare du pouvoir par la force en décembre 1990. Au pouvoir depuis cette date, il doit faire face à des défections, des trahisons et de multiples tentatives de coup d'Etat, mais jusqu'à présent il a su garder la main. De plus, sa santé fragile, il est tombé dans le coma en juillet 2003 lors du sommet de l'UA à Maputo et il bénéficie de soins réguliers en France depuis cette date, fait craindre une détérioration rapide du régime et le chaos s'il venait à disparaître subitement.

#### b) La délicate question des Zaghawa : la désillusion.

Déby est un Bideyat, apparentés aux Zaghawa, et il s'est appuyé sur son clan pour prendre le pouvoir, notamment lorsqu'il était en exil au Soudan dans la province du Darfour. Or depuis 2003, le conflit au Darfour oppose le Gouvernement soudanais et ses milices Janjawid d'un côté aux tribus rebelles membres pour la plupart de l'ethnie Zaghawa de l'autre. Les proches de Déby lui demandent une intervention en faveur des « frères » du Darfour et lui reprochent son rôle de médiateur dans ce conflit. Certains aident même directement les rebelles du Darfour, contre l'avis du Président, ce qui le place dans une situation délicate vis-à-vis du Gouvernement soudanais. Déby se trouve ainsi pris entre deux feux, celui de son clan qui l'accuse de trahison, et celui du Président Béchir qui l'accuse de soutenir la rébellion. Au final, ses proches et ses ennemis lui reprochent sa position et contribuent aux attaques que subit le régime depuis le début de la crise au Darfour.

### c) Tentative de coup d'Etat de mai 2004

Le 16 mai 2004, une mutinerie se déclare dans certaines casernes à N'Djamena, suite à de récentes mesures présidentielles mal acceptée par les militaires. Trois jours plus tard, le Président en personne parle de tentative avortée de coup d'Etat, réglée sans effusion de sang. En fait derrière des revendications corporatistes se cachent des revendications politiques relatives à la situation au Darfour. Cette tentative aurait été organisée par des proches du Président, déçus de son attitude vis-à-vis des combattants au Darfour et cherchant à influencer la politique du régime.

Cette tentative reflète de manière claire, les divisions qui minent le clan présidentiel, divisions au sein de l'armée, de la classe politique et de la famille du Président. Déby apparaît bien seul et son pouvoir très fragile. C'est également le reflet de l'utilisation de la violence comme unique moyen de règlement d'un problème, interne ou externe.

## **C / Les conséquences de la crise au Darfour, imbrications tchado-soudanaises dans une crise humanitaire majeure.**

### **1. Une crise humanitaire majeure qui fédère les opposants au régime de Déby.**

#### a) Aux origines de la crise.

Le Darfour, en arabe « patrie des Fours », est une vaste région de l'ouest soudanais, grande comme la France, divisée en trois provinces administratives et qui borde du nord au sud la Libye, le Tchad et la RCA. Désertique au Nord et couverte de steppe sahélienne au Sud, cette zone, dominée par des vieux royaumes dès le XII<sup>ème</sup> siècle, a été islamisée à partir du XV<sup>ème</sup>. Aujourd'hui, les populations, à majorité musulmane sunnite (il ne s'agit pas d'un conflit religieux), sont divisées entre des ethnies arabes : Hassanas, Dohanas, El Djuzm, El Fezara, Homs... et africaines (mélange de Noirs et de Berbères) : une quinzaine de tribus, dont les plus connues sont les Fours au Centre, les Zaghawa au Nord et les Massalit à l'Ouest.

Si la crise est connue depuis 2003, elle a en fait commencé dès 1987, avec une première crise de 1987 à 1989 et une deuxième de 1996 à 1998. En février 2003, deux mouvements rebelles, l'Armée / Mouvement de Libération du Sud (A/MLS) et le Mouvement pour la Justice et l'Egalité (MJE), se sont soulevés contre le pouvoir de Khartoum, c'est-à-dire l'armée régulière et les milices arabes pro-gouvernementales Janjawid. Un premier cessez-le-feu a été signé en avril 2004 et une mission de l'UA s'est déployée. Depuis mars 2006, l'UA a décidé de transférer sa force de paix à l'ONU, mais malgré les résolutions de l'ONU, Khartoum refuse toujours le déploiement d'une force ONU sur son territoire. Depuis 2003, alors que sur le terrain les violences continuent, de nombreux accords ont été signés mais sont toujours restés lettre morte.

En fait sur fond de désertification et de croissance démographique, il s'agit d'un conflit qui mélange des données raciales, ethniques et économiques (mode de vie) entre d'une part des peuples nomades, éleveurs arabes considérés comme blancs et occupant la steppe, et d'autre part des peuples sédentaires, agriculteurs noirs. A cela s'ajoutent des considérations politiques internes de partage du pouvoir et des richesses entre les populations noires du Darfour et le Gouvernement de Khartoum, et externes du fait de la répartition des Zaghawa de part et d'autre de la frontière tchadienne.

b) Une crise humanitaire majeure.

Les Américains parlent de génocide, le Président français de crime contre l'humanité, l'ONU de crime de guerre ; au delà des mots, si les noms donnés à cette crise sont sujets à discussion, la communauté internationale s'accorde pour reconnaître qu'il s'agit là d'une crise majeure et les chiffres, même discutables, font état de 200 000 à 400 000 morts et plus de 2 millions de déplacés. Dstructions de village, meurtres, viols, pillages, enlèvements, ont provoqué le déplacement du tiers de la population et la création d'immenses camps humanitaires au Darfour et au Tchad voisin. Les ONG dénoncent continuellement les violences, mais il n'y a pas de volonté politique de règlement de la situation.

c) Une crise qui mobilise les opposants et suscite l'incompréhension au sein de la population tchadienne.

Une partie des dissidents au régime de Déby cherche un appui auprès du Soudan pour renverser le régime en place à N'Djamena. En quête de soutien politique et éventuellement d'argent et de légitimité, certains opposants n'hésitent pas à solliciter Khartoum. De plus, la population tchadienne voit d'un très mauvais œil le soutien que les Zaghawa, qui représentent moins de 2% de la population, apportent à leurs frères darfouriens. En outre, la présence au Tchad de quelque 200 000 réfugiés dans de grands camps soutenus par les ONG provoque la colère des villageois voisins des camps, car les réfugiés y sont mieux traités que les Tchadiens.

## **2. Régionalisation : le Darfour, un sanctuaire pour la dissidence armée.**

a) Rôle de la Libye.

En dépit des frontières politiques, les populations nomades du Darfour ont toujours circulé aussi bien au Tchad qu'en Libye. De plus, une partie des ethnies arabes du Darfour, les Hassana, est issue de la Libye. Relativement discrète en ce qui concerne le problème du Darfour, la Libye du colonel Khadafi n'en joue pas moins un double jeu important. D'une part parce qu'elle approvisionne en armes et munitions les combattants des différents camps, grâce aux caravanes de nomades qui franchissent les frontières sans aucun contrôle, et d'autre part parce qu'elle se pose en médiateur pour inciter ses deux voisins à signer un accord de paix. Ainsi, un accord de paix est signé à Tripoli en février 2006, témoins des efforts diplomatiques intenses déployés par colonel Khadafi. Néanmoins, les succès libyens restent très modestes jusqu'à présent.

b) Conséquences pour la RCA.

Du fait de sa frontière commune tant avec le Tchad qu'avec le Soudan, la République centrafricaine subit les effets indirects de la crise du Darfour et d'une manière globale les effets indirects de tous les conflits au Tchad. Sanctuaire pour des groupes armés, zone de trafics illicites ou zone de refuge pour les déplacés, le Nord de la RCA est régulièrement touché par les effets des crises se déroulant chez ses proches voisins.

L'entente entre les dirigeants de Bangui et de N'Djamena est variable selon la situation politique, et le Président Déby a recueilli le général Bozizé lorsqu'il était en exil et l'a soutenu lorsqu'il a repris le pouvoir par la force à Bangui en renversant le Président Patassé en mars 2003. Après sa prise de pouvoir, avec le soutien militaire français, le général Bozizé a accepté la présence militaire tchadienne sur son territoire pour stabiliser son pays. Cependant, en 2005, Idriss Déby a retiré ses troupes parce qu'elles étaient nécessaires

pour sécuriser la région Est du Tchad et l'insécurité est aussitôt réapparue en RCA. A l'automne 2006, les militaires centrafricains, soutenus par des soldats tchadiens et conseillés par des militaires français ont porté un coup dur aux bandes armées et rebelles qui entretenaient l'insécurité au Nord de la RCA.

c) Dégradation des relations avec Khartoum.

Lors de son arrivée au pouvoir en 1990, Déby a le soutien du Président soudanais el Béchir et il a initialement joué la carte de Khartoum. Cependant, les relations vont progressivement se dégrader entre les deux anciens alliés du fait du soutien apporté par l'entourage zaghawa de Déby aux rebelles du Darfour. En réaction, le pouvoir soudanais ferme les yeux sur les incursions au Tchad des milices Janjawid, puis soutient activement la rébellion anti-Déby qui s'est installée au Darfour, notamment le Front Uni pour le Changement (FUC), du capitaine tchadien Mahamat Nour. Malgré un accord de paix signé à Tripoli en février 2006, la crise entre les deux régimes se poursuit, et Déby accuse Khartoum d'être à l'origine de la tentative de renversement du régime par les forces du capitaine Nour en mars-avril 2006. Depuis, les relations entre les deux pays sont rompues et Déby a pris fermement position contre le Soudan en apportant son soutien à l'ONU et à l'UA pour le règlement de la crise au Darfour.

Le Darfour constitue donc une plaie ouverte aux frontières tchadiennes, non seulement du fait des camps de réfugiés situés au Tchad mais également parce que la rébellion prend appui au Darfour avec le soutien de Khartoum.

### **3. Une internationalisation soutenue par le Tchad mais qui n'a pas réglé la question.**

a) L'implication de l'Union Africaine et le difficile relais vers l'ONU.

Sollicitée dès 2004, l'UA a déployé une mission de maintien de la paix au Darfour de 7 000 hommes, la Mission de l'Union Africaine au Soudan (MUAS). Les « casques verts » de la MUAS, provenant principalement du Nigeria, du Rwanda et du Togo, se sont très rapidement heurtés au refus de Khartoum de coopérer avec la mission. Cette mission, financée par la Ligue Arabe et l'Union Européenne et soutenue sur le plan logistique par l'ONU, n'a pas obtenu les résultats escomptés et n'a pas pu mettre un terme aux violences entre les différentes factions. En mars 2006, l'UA décide de transférer la mission à l'ONU. La Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), forte de 17 000 soldats et 3 000 policiers est ainsi créée, sous Chapitre VII, mais malgré la détermination de la communauté internationale, Khartoum refuse toujours son déploiement sur son territoire.

De son côté après quelques hésitations, le régime du Président Déby soutient les efforts de l'UA et de l'ONU et est favorable au déploiement d'une force onusienne au Darfour qui créerait de fait un cordon à la frontière avec le Tchad et pourrait marginaliser l'opposition armée actuellement protégée dans le sanctuaire du Darfour.

b) Le jeu compliqué des Américains qui profite à Idriss Déby.

La vision américaine est à replacer dans une perspective régionale plus large qui combine des intérêts économiques et sécuritaires. D'un côté sur le plan économique, les Américains depuis le 11 septembre cherchent à diversifier leurs approvisionnements en pétrole et à ce titre se rapprochent des grands producteurs africains. Le Tchad et le Soudan sont tous les deux des producteurs, mais le pétrole soudanais est exporté vers

l'est, il représente 10% des importations chinoises de pétrole, et les compagnies américaines, Exxonmobil et Chevron rivalisent avec les compagnies chinoises au Soudan. D'un autre côté, sur le plan sécuritaire et dans le cadre de leur lutte mondiale contre le terrorisme, les Américains se sont rapprochés du Tchad qu'ils considèrent comme un rempart contre l'islamisme qui viendrait du Soudan. Il apportent d'ailleurs un soutien militaire au Tchad depuis 2003, en équipant et entraînant une partie des forces tchadiennes. Enfin, il ne faut pas négliger le rôle des lobbies chrétiens et afro-américains aux USA qui se mobilisent pour que le Gouvernement de George Bush s'engage davantage au Darfour. Ainsi en 2005, l'acteur américain George Clooney est-il venu tourner un épisode d'une série télévisée au Darfour pour sensibiliser l'opinion publique américaine sur les violences en cours dans cette région du monde.

c) La position particulière de la France.

La position française vis-à-vis de la crise au Darfour est très critiquée. Les uns, notamment l'ONG International Crisis Group, y voient une certaine complaisance à l'égard du Soudan, qui aurait la préférence de Paris pour des raisons commerciales<sup>22</sup>, d'autres au contraire croient déceler un soutien sans faille de la France au Gouvernement d'Idriss Déby. Ce qui est certain jusqu'à présent, c'est que les soldats français déployés au Tchad dans le cadre de l'opération EPERVIER, contribuent à la surveillance de la frontière tchado-soudanaise, apportent un soutien logistique pour l'acheminement de l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés et fournissent ponctuellement une aide aux forces tchadiennes, principalement sous forme de renseignements. Les renseignements français se sont d'ailleurs révélés déterminants pour le régime lors de l'avancée rebelle vers N'Djamena en mars-avril 2006. La France a tout intérêt à ce que la crise au Darfour ne dégénère pas, car elle pourrait provoquer un embrasement régional difficilement contrôlable.

La démocratisation du régime, espérée par la population et promise par Idriss Déby dès son accession au pouvoir ne s'est pas produite. Après des débuts prometteurs, le pouvoir en place a installé un régime autoritaire qui a muselé toute opposition. Simultanément, le Tchad s'est enfoncé dans une crise sociale et économique très grave malgré l'arrivée de la manne pétrolière. La crise politique s'est accentuée, autant entre les opposants au régime et le pouvoir en place qu'au sein même du clan présidentiel. De nombreux coups de force sont ainsi venus déstabiliser un Etat déjà très fragile. Enfin, une crise majeure a vu le jour aux frontières, qui alimente la rébellion et fait courir le risque d'une contagion régionale. L'avenir du Tchad apparaît bien sombre, d'autant plus que la relève du Président Déby n'est pas assurée.

---

<sup>22</sup> « Tchad : vers le retour de la guerre », *Rapport Afrique* N°111, International Crisis Group, juin 2006, p.19.  
CBA (TA) LAURENTIN Jean CID 14<sup>ème</sup> promotion

## **CHAPITRE III – PERSPECTIVES : UN RETOUR A LA PAIX EST-IL POSSIBLE ?**

### **A / Privilégier une approche tchadienne de résolution de la crise.**

#### **1. Peut-on encore être optimiste ?**

a) Prendre en compte les aspirations de la population.

La population tchadienne, encore très marquée par la période de la guerre civile entre 1979 et 1982, est la grande oubliée des luttes de pouvoir. Elle aspire en premier lieu à la sécurité, surtout dans la vie quotidienne où elle a à subir le harcèlement de la plupart des corps en armes de l'Etat, principalement la police et l'armée. Elle semble pourtant fataliste et presque étrangère aux affrontements entre clans pour la conquête et le maintien du pouvoir.

Outre la sécurité et la paix, les Tchadiens veulent une remise à plat du contrat social, premier pas vers la réconciliation nationale à laquelle ils ont cru lors de la fameuse Conférence Nationale Souveraine de 1993 et qui n'a pas tenu toutes ses promesses.

Enfin, sur le plan politique, sans exiger un système démocratique conforme aux modèles occidentaux, le peuple tchadien souhaite que les divergences politiques puissent s'exprimer autrement que par les armes et qu'un véritable dialogue soit possible entre le peuple et ses dirigeants. Toutefois, le déroulement des dernières élections présidentielles, malgré l'éclatante victoire du Président sortant, reflète l'impasse politique dans laquelle se trouve le pays actuellement et laisse peu de moyen d'expression à la population, si l'on excepte la violence.

b) Restaurer la sécurité et la justice.

Pourtant le pouvoir en place a les moyens de rétablir la situation, au moins dans la capitale et dans les grandes villes du pays où il est le maître. En effet, la restauration de la sécurité et de la justice constituent les premiers pas indispensables pour permettre la paix et le développement économique, et ces moyens là sont à la disposition de l'Etat.

Contrôler l'armée et la police, et notamment payer les fonctionnaires régulièrement, pourrait mettre fin assez rapidement au racket quotidien de la population qui entretient le sentiment d'insécurité. De plus, rétablir un système judiciaire indépendant et juste permettrait de redonner confiance à la population et supprimerait le sentiment d'impunité qui règne au sein d'une partie des dirigeants.

Il faut toutefois reconnaître qu'aujourd'hui au Tchad, c'est encore la loi du plus fort qui s'applique, loi exercée par ceux qui dirigent le pays, au détriment de la population et de toute forme d'opposition légale.

c) Les moyens financiers existent, quid de la volonté politique ?

Avec l'exploitation pétrolière, le Gouvernement tchadien a aujourd'hui des moyens financiers considérables pour appuyer un projet de développement du pays. Malgré les vives discussions et blocages entre le Président, la Banque mondiale et les compagnies pétrolières, sur le partage des gains du pétrole et leur utilisation, le Tchad n'a jamais été aussi riche. Cet argent aurait dû servir pour le développement du pays, pour la réduction de la pauvreté et pour préparer l'avenir, mais il semble au contraire qu'il ait servi à acheter

des armes. Il n'y a pas en 2007 de volonté politique pour utiliser l'argent du pétrole autrement qu'au bénéfice unique d'un clan au pouvoir.

La « malédiction de l'or noir » semble alors également frapper le Tchad et on peut légitimement s'inquiéter pour l'avenir. En effet, cette richesse nouvelle ne fait qu'attiser les convoitises et elle ne peut que devenir une justification supplémentaire pour renverser le régime du Président Déby et s'emparer du pouvoir par les armes, non pour instaurer la sécurité et la paix, mais bien pour qu'un autre clan puisse profiter de la manne pétrolière.

## **2. La délicate question de l'unité nationale.**

### **a) Doit-on encore parler de fracture Nord-Sud ?**

L'idée de l'opposition Nord-Sud est longtemps restée la grille de lecture unique pour comprendre les conflits au Tchad. Opposition physique et climatique, entre désert au Nord et savane au Sud, religieuse entre un Nord musulman et un Sud animiste partiellement christianisé, économique, entre des Nordistes éleveurs nomades et des Sudistes agriculteurs sédentaires et politique et culturelle entre un Sud développé ayant profité de la colonisation et un Nord quelque peu oublié du développement. Si cette grille d'analyse a pu un moment suffir pour expliquer la situation au Tchad, elle est aujourd'hui en grande partie insuffisante pour décrire la complexité de la situation tchadienne. En effet, les quelques cinquantes années de violences ont modifié le clivage traditionnel Nord-Sud et la seule véritable clef qui permet une lecture des conflits au Tchad est la clef politique. De fait, ce sont les hommes politiques qui ont au gré de leurs intérêts exploité les différences ethniques, culturelles, religieuses ou économiques pour mieux arriver à leur fins. En jouant ce jeu dangereux de dresser sur de tels critères une partie de la population contre une autre au sein d'un même Etat, ils ont pris le risque d'un éclatement de l'Etat et de la guerre civile. De plus, depuis le début des années 80, les conflits ont surtout opposé des Nordistes entre eux plutôt que des Nordistes aux Sudistes.

Aujourd'hui, parler encore de fracture Nord-Sud a beaucoup moins de sens et est surtout très risqué. Au contraire, un projet politique qui ferait renaître l'idée du Tchad comme carrefour d'échanges entre la Méditerranée et l'Afrique Centrale d'une part, et entre l'océan atlantique et l'océan indien d'autre part, serait un premier pas vers la réconciliation.

### **b) La question religieuse aujourd'hui.**

Vue d'une manière globale, la question religieuse pourrait se résumer à quelques chiffres, 50% de musulmans, surtout au Nord et au Centre, 25% de chrétiens et 25% d'animistes, principalement au Sud. Pourtant, la situation est plus complexe que celle reflétée par ces chiffres. D'abord, les blocs Nord-Centre d'un côté et Sud de l'autre ne sont pas uniformes. On trouve des populations musulmanes au Sud, comme les Niellim dans le Bas-Chari ou les Arabes du Salamat et des populations non islamisées au Nord comme les Hadjeraï dans la région du Guéra. Ensuite, un nouvel Islam est apparu depuis le début des années 1990, d'origine soudanaise, il est moins tolérant que l'Islam traditionnel pratiqué au Tchad. Progressant initialement au Nord, il est petit à petit descendu vers le Sud et s'est imposé dans des zones où chrétiens et musulmans

vivaient en bonne entente. Dès 1993<sup>23</sup>, les premiers incidents à caractère religieux ont été signalés, sans qu'il soit possible de dire si la querelle religieuse était à l'origine des tensions ou simplement instrumentée par des hommes politiques. Enfin, l'aspect religieux de la crise au Darfour, même s'il n'est pas déterminant, est important et pourrait s'exporter vers le Tchad voisin ou être instrumentalisé par des combattants dans le but de déstabiliser encore un peu plus le pays.

c) Risques de partition : séparatisme ou fédéralisme ?

Dans la période post-coloniale l'idée séparatiste apparaît d'abord au Sud à la fin des années 1970, grâce au rôle actif joué par le colonel Kamougué. En 1979, alors que les Nordistes entrent en vainqueurs à N'Djamena et chassent les Sudistes de la capitale, le colonel Kamougué instaure un « Gouvernement du Sud ». Cette idée prend appui d'une part sur le sentiment d'injustice éprouvé par les populations du Sud et d'autre part sur le sentiment d'autosuffisance. En effet, le Sud a toujours été plus développé et a bénéficié de l'effort des colonisateurs, notamment dans les domaines de l'économie et de l'éducation. Les premiers dirigeants du Tchad sont des Sudistes et le Sud est la zone de production du coton et donc la zone de production de la seule richesse du Tchad avant le pétrole.

L'idée fédéraliste trouve également son inspiration au Sud, lors de l'épisode de la révolte des « codos ». Ces derniers, constatant l'échec de l'unité tchadienne et les exactions commises par les Nordistes pendant la guerre civile, rejettent l'Etat unitaire et prouvent le fédéralisme.

Si ces deux tentatives ont été étouffées dans le sang, l'idée de la partition existe encore et est brandie périodiquement par certains opposants au régime de N'Djamena. Aujourd'hui, avec la production pétrolière, localisée surtout au Sud du pays, cette idée pourrait renaître et tenter certains groupes armés.

En définitive, la question de l'unité nationale reste la question centrale pour les hommes politiques et les intellectuels du Tchad. Encadré par des frontières héritées de la colonisation qu'il n'a aucun intérêt à modifier, le peuple tchadien doit apprendre à vivre ensemble sur son territoire et faire de sa diversité et ses contrastes une source de richesse en atténuant au maximum ses antagonismes.

### **3. S'appuyer sur les forces vives.**

a) Impliquer les partis politiques de la nation.

La démocratisation timidement lancée au début des années 1990 par Idriss Déby a au moins permis un certain nombre de transformations politiques importantes dont la création de partis politiques. Aujourd'hui, avec plus de soixante-dix partis, le paysage politique est particulièrement morcelé. Si certains partis ont été créés de toute pièce pour mieux diviser les opposants, d'autres ont su s'unir en reflétant toutes les tendances de la population tchadienne, pour peser dans le débat politique. Ainsi en 2002, la Coordination des Partis politiques pour la Défense de la Constitution (CPDC) s'est formée pour réunir vingt partis avec un objectif politique affiché. Cependant, les partis politiques dans leur ensemble remplissent davantage des fonctions sociales que les fonctions traditionnelles d'une organisation politique et reflètent des intérêts ethniques ou régionaux plus que des intérêts nationaux. Pour l'opposition, la seule action qui se soit réellement développée

---

<sup>23</sup> 21 juin 1993, émeutes et pillages à Moundou entre musulmans et chrétiens suite à l'assassinat de plusieurs commerçants musulmans.

est la pratique du boycott, pratique qui a le mérite d'attirer l'attention des médias et de la communauté internationale, mais qui ne propose pas d'alternative et renforce le pouvoir en place dans la mesure où elle laisse le parti unique seul maître du jeu politique.

Aujourd'hui, le seul parti qui maîtrise la scène politique tchadienne est le MPS, qui est passé d'une alliance militaire à un parti tout puissant aux ordres uniques du Président. De plus, au fil des années, le MPS s'est spécialisé dans la conclusion d'alliances, fondées sur la promesse de récompenses individuelles plus que sur de véritables compromis politiques.

b) Nécessité d'un projet politique fédérateur.

Une des difficultés majeures pour les forces vives aujourd'hui est d'incarner le changement autour d'un projet politique fédérateur. Si l'alternance ne signifie pour la population tchadienne que l'échange d'un clan de profiteurs contre un autre clan aux mêmes ambitions, le Tchad n'est pas prêt de sortir de la crise. De plus, si la violence demeure le seul moyen du débat politique et de l'alternance, l'avenir du Tchad apparaît bouché.

Au contraire, grâce à tous les atouts dont dispose le Tchad et surtout grâce aux richesses issues de l'exploitation pétrolière, et en profitant de la libéralisation opérée depuis l'arrivée au pouvoir d'Idriss Déby, il y a aujourd'hui au Tchad une opportunité à saisir pour l'opposition non armée. La succession d'Idriss Déby pourrait être l'occasion pour les opposants de tourner le dos aux anciennes habitudes et s'engager résolument dans le redressement du pays avec un Gouvernement d'union nationale. Cette solution qui peut paraître utopique nécessite cependant que les partis armés ne soient pas les seuls à incarner le changement.

c) Le jeu trouble des partis armés.

Si les partis armés sont en apparence nombreux et actifs, surtout sur Internet, la réalité sur le terrain est quelque peu différente. En 2006, on peut résumer les partis armés à trois grands ensembles. D'une part le Front Uni pour le Changement Démocratique (FUCD) dirigé par Mahamat Nour Abdelkarim<sup>24</sup>, d'autre part deux groupes Zaghawa, le Rassemblement des Forces Démocratiques (RAFD) de Timan Erdimi<sup>25</sup> et le Rassemblement Pour la Justice (RPJ) d'Abakar Tolli, enfin le Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT), créé par Youssouf Togoïmi.

Le FUCD, créé en décembre 2005, fédère plusieurs mouvements rebelles dont une partie du Socle pour le Changement Uni et Démocratique (SCUD) de Yaya Dillo et quelques groupes arabes et ouddaiens. Ses liens avec le Soudan sont forts et son opposition aux Zaghawa, autant au Soudan qu'au Tchad, semble être la ligne directrice de ses actions. Ses forces sont estimées à 3 000 hommes, mais sa crédibilité a été mise à mal suite à l'échec de la tentative de renversement de Déby en avril 2006.

Si le RPJ semble être en perte de vitesse, du fait de nombreuses défections en son sein et parce qu'il a subi une défaite cuisante face aux forces régulières tchadiennes en mars 2006, l'autre mouvement Zaghawa, le

---

<sup>24</sup> **Mahamat Nour Abdelkarim** : appartenant au groupe ouaddaïen des Tama, il participe à la rébellion armée depuis le début des années 1990. Rallié au Président Déby en 2003, il devient ministre des Postes mais quitte le Gouvernement rapidement et s'exile au Soudan où il devient la figure principale de l'opposition armée. Farouchement opposé aux Zaghawa, il est soutenu par Khartoum et était à la tête de l'attaque d'avril 2006 qui s'est soldée par un échec.

<sup>25</sup> **Timan et Tom Erdimi** : les frères Tom et Timan Erdimi ont longtemps fait partie de l'entourage très proche du Président. Appartenant à un sous-clan Bideyat, le Bideyara, ils étaient les penseurs et intellectuels d'Idriss Déby et ont occupé des postes très importants tant politiques (directeur de cabinet du Président) qu'économique (coton, pétrole). En désaccord avec Déby sur le partage du pouvoir au sein des Zaghawa, ils sont entrés en dissidence en 2003.

RAFD, sous la houlette de Timan Erdimi, cherche à fédérer les groupes Zaghawa, mais il a très peu combattu le régime de Déby et sa passivité lui a fait perdre une partie de sa crédibilité.

Le MDJT, créé en octobre 1988, était considéré comme le plus actif des groupes armés. Recrutant initialement des combattants dans le milieu Toubou, très actif dans le Tibesti et bénéficiant du soutien de la Libye, son action a été réduite après la mort de Togoïmi en septembre 2002. Si quelques factions du groupe se sont ralliées à Déby en 2003 et 2005, le noyau dur reste encore actif en 2007, surtout dans le Nord du Tchad.

Groupes en perpétuelle évolution, ces partis armés changent au gré des alliances, trahisons et défections de leurs dirigeants. Sans véritable programme politique, leur seul objectif est de renverser Idriss Déby, sans aucune vision pour l'avenir du pays et sa population. Si une solution pour le Tchad était trouvée par l'un de ces groupes, elle ne s'appliquerait qu'avec les armes et se réglerait rien à la situation du pays.

## **B / Approche tchadienne qui doit s'inscrire dans une perspective régionale et internationale.**

### **1. Nécessité de normaliser les relations avec les voisins.**

a) Succès avec le Nigeria, le Niger et le Cameroun.

En proie à des difficultés internes très sérieuses, le Nigeria n'intervient dans le conflit tchadien qu'à la fin des années 1970. Discret, il s'implique néanmoins très fortement dans les discussions diplomatiques (accords de Kano et Lagos) et sur le terrain avec l'envoi de troupes au sein de la force de paix de l'OUA en 1981. Incapable de rivaliser avec la Libye, le Nigeria entend néanmoins jouer un rôle régional reconnu, bien que ses moyens soient limités.

Niger et Cameroun sont moins actifs que le Nigeria, mais ils s'imposent parfois comme médiateurs. Directement concernés par les conflits tchadiens, il accueillent régulièrement des réfugiés et parfois des opposants au régime. Toutefois, ils se montrent conciliant avec le Gouvernement tchadien et ne souhaitent pas voir la situation déborder sur leur propre territoire.

Ces trois voisins entretiennent aujourd'hui de bonnes relations avec leur turbulent voisin et souhaitent maintenir cet état de fait.

b) Normalisation en cours avec la Libye.

La Libye est de loin le voisin avec lequel le Tchad entretient les relations les plus complexes depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Khadafi le 1<sup>er</sup> septembre 1969. Si les moyens utilisés peuvent parfois paraître contradictoires, la priorité pour le « Guide » est la même depuis 1969, faire de la Libye aggrandie une puissance régionale reconnue et incontestable. Cette ambition s'est d'abord appuyée sur une politique révolutionnaire et nationaliste arabe islamique jusqu'en 1998, avant de se transformer en politique africaniste à partir de cette date.

Afin de regagner son influence régionale mise à mal par la colonisation française, Khadafi met son idéologie, ses moyens financiers et militaires au service des opposants au régime néo-colonial de Tombalbaye. Il soutient d'une part activement les tendances du FROLINAT qui lui sont favorables

(Goukouni Weddeye contre Hissène Habré) et d'autre part annexe la bande d'Aouzou dès 1973<sup>26</sup>. A partir de 1978, il intervient militairement aux côtés des rebelles et contribue directement à la conquête du pouvoir par les Nordistes. Entre 1978 et 1986, la Libye intervient militairement trois fois, en octobre 1980, juillet 1983 et 1986. A chaque fois, la France soutient son allié tchadien, avec les opérations TACAUD en 1978, MANTA en 1983 et EPERVIER en 1986. A partir de 1988, les relations tchado-libyennes se normalisent avec le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Engagée également dans le terrorisme international<sup>27</sup>, la Libye est mise au ban de la communauté internationale de 1992 jusqu'au début des années 2000. Changeant brusquement de politique, elle renonce alors au terrorisme et après avoir indemnisé les victimes des attentats, normalise ses relations avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni en 2004 et devient à nouveau fréquentable.

Poursuivant toujours le même but de s'imposer comme puissance régionale, la Libye aujourd'hui cherche à jouer un rôle de médiateur dans le conflit au Darfour. Ses relations avec Déby sont apaisées et normalisées. Cependant, malgré le règlement de l'affaire de la bande d'Aouzou, Déby en 2003 envisageait de demander des réparations à la Libye pour l'occupation de la zone, cette affaire, si elle se poursuit risque de détériorer à nouveau les délicates relations tchado-libyennes.

c) Normalisation indispensable à réaliser avec le Soudan.

Les relations entre N'Djamena et le régime de Khartoum sont elles aussi très complexes. La politique soudanaise peut être comprise au travers de deux lignes directrices. Soutien au panarabisme nassérien d'une part, en aidant les révolutionnaires tchadiens à lutter contre le pouvoir central, sympathie avec les populations musulmanes des provinces est du Tchad, notamment le Ouaddaï, d'autre part. Ainsi, depuis la création du FROLINAT le Soudan constitue un sanctuaire privilégié pour les opposants au régime de N'Djamena. Hissène Habré et Idriss Déby font partie des opposants les plus célèbres ayant trouvé refuge et soutien au Darfour. Déby, arrivé au pouvoir grâce à l'aide du Soudan, conserve des liens solides avec el Béchir jusqu'au début de la crise au Darfour. Cette dernière le place en posture délicate puisque ce sont ses frères zaghawa qui sont attaqués au Darfour et que son entourage exige une intervention du Président à leur profit. Initialement discret, Déby s'implique en 2004 dans la crise et se positionne en médiateur d'autant plus que son entourage soutient militairement les rebelles darfouriens. Khartoum réagit immédiatement en finançant les rebelles tchadiens réfugiés au Darfour et en RCA et en encourageant la rébellion. Aujourd'hui, malgré des réconciliations médiatisées entre les deux dirigeants, l'opposition entre les deux est réelle et Khartoum, en maintenant son soutien à l'opposition armée tchadienne, espère toujours un renversement de Déby.

---

<sup>26</sup> **Bande d'Aouzou** : le tracé des frontières entre le Tchad, le Soudan et la Libye date de la déclaration franco-britannique du 21/03/1899 et de l'accord de Paris du 12/09/1919. La frontière tchado libyenne aurait pu être modifiée par le traité de Rome du 07/01/1935 entre Pierre Laval et Benito Mussolini, mais le traité est non ratifié par l'Italie. Cette question est à nouveau abordée lors de l'indépendance de la Libye le 24/12/1951 puis celle du Tchad le 11/08/1960. A partir de 1973, la Libye occupe militairement la bande d'Aouzou, bande de terre tchadienne de 104 000 km<sup>2</sup>, qui est reconquise par le Tchad en 1987. Le différend est porté par l'OUA devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) de La Haye qui tranche définitivement la question le 03/02/1994 en faveur du Tchad.

<sup>27</sup> 21/12/1988 : attentat contre le vol 103 de la Pan Am au dessus de Lockerbie. 19/09/1989 : attentat contre le vol 772 d'UTA au Niger. Dans les deux cas, la responsabilité de la Libye est démontrée.

## **2. S'appuyer sur l'architecture régionale africaine.**

### a) Rôle clé de l'UA.

Face à la dégradation de la situation au Tchad à la fin des années 1970, l'OUA décide de s'impliquer dans la résolution de la crise. D'abord sur le plan diplomatique en organisant des conférences internationales, l'organisation décide ensuite de la création d'une force interafricaine de maintien de la paix. Le premier contingent, mis en place en janvier 1980 avec uniquement des soldats congolais est évacué précipitamment en avril 1980 suite au déchaînement de la violence. Le deuxième contingent, fourni par le Zaïre, le Sénégal et le Niger, s'installe en novembre 1981. Impuissante, partielle et divisée, la force ne peut pas empêcher la prise de pouvoir par Hissène Habré en juin 1982, et elle se retire. Suite à cet échec militaire, l'OUA relance son action sur le plan diplomatique, avec notamment la création d'un comité *ad hoc* pour tenter un règlement pacifique du conflit.

Malgré ces échecs diplomatiques et militaires, l'UA a bien progressé aujourd'hui et s'impose en Afrique comme une organisation crédible pour la gestion des crises. Son engagement militaire au Darfour témoigne de sa volonté de ne pas rester inactive face à la violence. Pour le Tchad comme pour le Soudan, la médiation de l'UA, parce qu'elle est africaine, est sans doute la meilleure des solutions car elle est la garantie d'un traitement local, non imposé par l'Occident. « L'appropriation » africaine est un gage de légitimité et permet aux Africains de prendre en main leur destin ; aux pays concernés de savoir saisir cette opportunité.

### b) Rôle des organisations sous régionales, en particulier la CEEAC.

En complément de l'action menée par l'UA, les organisations sous régionales entendent également jouer un rôle important dans la gestion des conflits et peuvent être impliquées dans le règlement de la question tchadienne. Membre de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), le Tchad dispose de ce fait d'une plateforme supplémentaire pour une résolution régionale de son cas. Cependant, moins expérimentée que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (en anglais SADC), la CEEAC a encore du chemin à parcourir avant d'atteindre le niveau d'expérience et de crédibilité de sa voisine ouest africaine.

De son côté, la France a engagé en 2007 une réforme de ses commandements militaires africains et le découpage régional choisi correspond à celui des grandes organisations sous régionales africaines, afin de faciliter le dialogue et la coopération. La piste sous régionale est donc à explorer pour le Tchad.

### c) Une nécessaire démarche volontariste tchadienne.

Dans tous les cas, quelle que soit la structure choisie par le Tchad pour régler ses problèmes, elle implique une démarche volontariste des dirigeants et des opposants pour renoncer à l'usage de la violence comme moyen d'expression des divergences politiques ou comme moyen d'accession au pouvoir. Sans volonté politique tchadienne réelle, les organisations régionales ou sous-régionales ne peuvent imposer une solution. Les dirigeants et opposants tchadiens doivent ainsi s'engager devant leurs frères africains à instaurer un processus démocratique, à bannir la violence et à respecter les accords et traités qu'ils signent. Sans cet engagement minimum, la population tchadienne restera encore longtemps l'otage des clans qui

s'entredéchirent pour le pouvoir. Les déclarations du Président Déby en avril 2005 n'invitent pourtant pas à l'optimisme : « je m'interroge sur l'efficacité de l'Union Africaine »<sup>28</sup>.

### **3. Avec le soutien de la Communauté internationale.**

#### a) L'ONU et l'UE comme gage de légitimité.

Si l'approche régionale est sans doute la meilleure en terme de légitimité et de responsabilisation des Africains, elle peut être réalisée avec le soutien politique, financier et éventuellement militaire tant de l'Organisation des Nations Unies (ONU) que de l'Union Européenne (UE).

Malgré ses limites et ses faiblesses, l'ONU est aujourd'hui incontournable parce qu'elle peut apporter une légitimité internationale à toute action. Disposant d'un instrument d'intervention expérimenté, les Opérations de Maintien de la Paix (OMP), l'ONU a acquis une expérience considérable dans ce domaine même si les résultats ne sont pas à la hauteur des aspirations. En Afrique particulièrement, quelques échecs retentissants, en Somalie ou au Rwanda ont entamé très sérieusement sa crédibilité auprès des dirigeants africains. Néanmoins, l'ONU cherche à développer des partenariats avec les organisations régionales et met ses moyens à leur disposition. Dans le cas de la crise au Darfour, l'ONU soutien l'UA, particulièrement sur le plan logistique et à la demande de l'UA en mars 2006, a décidé de s'engager militairement sur le terrain. Alors que N'Djamena souhaite la mise en place d'une force onusienne pour garantir sa frontière avec le Soudan, Khartoum refuse catégoriquement et la question est pour l'instant bloquée.

En ce qui concerne l'UE, elle développe depuis le début des années 2000 une politique volontariste en Afrique, marquée notamment par le succès de sa première intervention en Ituri en République Démocratique du Congo (RDC) en 2003. Depuis, sa diplomatie est très active en Afrique et elle entend être un acteur à part entière pour la sécurité en Afrique, elle s'est ainsi engagée dans le concept français de Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix (RECAMP). Pour le Darfour, l'UE apporte un soutien financier non négligeable et se déclare préoccupée par la crise, sans envisager pour le moment l'envoi d'une mission militaire.

#### b) Les Etats-Unis.

La position américaine quant à la situation au Tchad a également évolué depuis l'indépendance. Initialement et jusqu'aux années 1990, la politique de Washington s'inscrit dans le cadre plus global de l'affrontement Est-Ouest. A ce titre, les USA s'opposent à la Libye et délèguent à la France le suivi de la situation interne au Tchad, dans la mesure où les intérêts économiques américains sont préservés. Par la suite, avec les attentats du 11 septembre 2001, la politique US évolue pour se focaliser sur la lutte anti terroriste. Le Tchad change alors de statut aux yeux des Américains, parce qu'il est considéré comme le rempart à l'islamisme venant du Soudan ou de la Libye. Washington fournit alors des armes et des conseillers à son nouvel allié, sans toutefois remettre en cause l'action des Français. La crise au Darfour inquiète également les dirigeants américains et ils souhaitent une action plus déterminée de la communauté internationale pour faire plier Khartoum. Le Président George Bush est d'ailleurs un de seuls dirigeants à parler de génocide pour qualifier la situation au Darfour.

---

<sup>28</sup> DEBY Idriss, « Je m'interroge sur l'efficacité de l'Union Africaine », *Géopolitique Africaine*, N°18, avril 2005, p.91.  
CBA (TA) LAURENTIN Jean CID 14<sup>ème</sup> promotion

Quoi qu'il en soit, les Etats-Unis sont incontournables en Afrique en général et au Tchad en particulier, ils cherchent à diversifier leurs approvisionnements en pétrole et à ce titre se rapprochent du Nigeria voisin et du nouveau producteur qu'est le Tchad, d'autant plus que leur grand rival chinois est confortablement installé au Soudan voisin.

c) Un partenariat rénové avec la France.

La position française n'est pas non plus très simple et ne se limite pas à un soutien sans faille du Gouvernement de N'Djamena ou à une stricte application des accords d'assistance. Depuis la fin des années 1990 et le début de la décennie 2000, la ligne directrice pourrait être la recherche pour les crises africaines d'une solution africaine régionale dans le cadre d'un « partenariat rénové »<sup>29</sup>. D'une manière générale en Afrique, la présence française est sujette à débat, tant en France que sur le continent. Sans remettre en cause de manière définitive ses accords de défense ou de coopération, sans non plus couper les liens privilégiés qui l'unissent à certains pays, la France a décidé de réorganiser son dispositif militaire prépositionné, en donnant la priorité à la formation des cadres militaires africains, soit par le biais de la coopération, soit par celui du concept RECOMP ou encore des Ecoles Nationales à Vocation Régionales (ENVR). Ces actions sont menées dans un cadre politique et financier contraint avec notamment une réforme de la coopération militaire et une réduction des budgets.

Même si la France a directement soutenu le régime de Déby lors des derniers coups de force en 2006, la situation n'est pas figée et la présence française au Tchad n'est pas garantie, ainsi dans un rapport du Sénat en 2006, on pouvait lire : « une concentration sur Djibouti permettrait de clôturer l'opération EPERVIER au Tchad... »<sup>30</sup>.

En définitive, la France a reconnu l'élection présidentielle de 2006, malgré les nombreuses critiques parlant de fraude et de mascarade, mais il semble qu'elle attende à présent une véritable démocratisation du régime de Déby.

## **C / Défis et risques pour l'avenir, vers une reprise de la violence et de la guerre ?**

### **1. Préparer l'après Déby.**

a) Poids du MPS et contrôle du pays.

Malgré le multipartisme adopté officiellement en octobre 1991 et la multiplication des partis politiques, plus de soixante dix, la vie politique tchadienne reste dominée par un seul parti, celui du Président, le MPS. Disposant de la majorité des sièges aux législatives depuis 1997, le MPS contrôle de fait les institutions et a décidé en novembre 2003 de modifier la Constitution pour permettre au Président de se présenter pour une troisième mandat. Si l'on en croit le Président, ce mandat devrait être le dernier !

Si le poids du MPS est critiqué par les opposants au régime, ces derniers n'ont pas non plus été capables depuis 1990 de contruire une opposition crédible et de proposer une alternative réelle au parti du Président. Certains opposants se sont ainsi laissés acheter par le MPS pour une récompense personnelle,

---

<sup>29</sup> « La gestion des crises en Afrique subsaharienne », *Rapport d'information* N°450, SENAT, 03 juillet 2006, p.44.

<sup>30</sup> « La gestion des crises en Afrique subsaharienne », *Rapport d'information* N°450, SENAT, 03 juillet 2006, p.16.

perdant de ce fait toute crédibilité aux yeux de la population. Les partis politiques aujourd'hui doivent présenter un projet et envisager la succession de Déby, en s'appuyant si nécessaire sur les organisations régionales ou la communauté internationale, afin de ne pas laisser aux seuls partis armés le monopole de l'alternative politique.

b) Un clan présidentiel très divisé, quel successeur ?

Dans ce cadre, la division du clan présidentiel peut être un atout pour l'opposition. En effet lors de son arrivée au pouvoir, Idriss Déby a le soutien des zaghawa de son propre clan ainsi que de ceux du Darfour, mais il a également le soutien du régime islamiste de Khartoum, opposé aux Zaghawa du Darfour. Rapidement, ces deux camps opposés vont de désillusions en désillusions vis-à-vis du régime de Déby. Parallèlement des luttes internes au clan Bideyat rongent l'autorité du Président, notamment lorsqu'il crée un sultanat Bideyat que son frère Timan Déby est censé diriger, où lorsque des cadres de son entourage très proche, comme les frères Erdimi, sont écartés du pouvoir. A cela s'ajoutent la modification de la Constitution et le troisième mandat du Président, sujets très sensibles pour les proches de Déby qui avaient cru à ses déclarations de 2001 disant qu'il ne se représenterait pas et qui espéraient prendre sa succession. Enfin, le comportement des Zaghawa au pouvoir et leur attitude de prédation sur le dos de la population, ne fait qu'augmenter leur impopularité.

Parmi les prétendants proposés par le clan, le nom de Timan Erdimi a été cité, jusqu'à sa rupture avec Déby. Le Président quant à lui préfère laisser planer le doute et avance même le nom de son fils Brahim comme candidat potentiel, ce que certains Zaghawa considèrent comme une insulte.

A partir d'octobre 2005, les défections se multiplient dans le clan présidentiel, le plus symbolique étant Séby Aguid, l'ancien chef d'état-major général des armées en février 2006.

Pourtant, malgré ces divisions, Déby est toujours au pouvoir et a été brillamment réélu en 2006.

c) Réélection en 2006, et après ?

En juin 2006, dans un climat de tensions extrêmes, avec une réelle menace aux frontières et une incursion rebelle aux portes de N'Djamena le mois précédent les élections, Idriss Déby est réélu Président avec plus de 77% des suffrages. Peu importe si à la veille des élections, des officiers supérieurs de son armée et des cadres de la classe dirigeante ont déserté de manière spectaculaire, peu importe également si l'opposition a boycotté les élections et parle de « mascarade électorale », les faits sont là Idriss Déby est réélu et la communauté internationale, France en tête, s'est empressée de reconnaître les résultats.

Toutefois, est-ce vraiment une victoire pour le Tchad ? A sa tête un Président malade, entouré par un camp très divisé et avec aux frontières une crise qui alimente des rebelles armés qui ne rêvent que de renverser Déby. Face à cette situation, il est légitime d'être pessimiste quant à l'avenir du pays.

## **2. Nécessité d'un processus démocratique.**

a) Passer de la libéralisation à la démocratisation.

Si la communauté internationale fait pression sur le Président nouvellement réélu, elle a les moyens d'obtenir des progrès dans le domaine de la démocratisation du pays. Certes, le régime de Déby n'est pas celui d'Hisène Habré et il faut reconnaître quelques timides avancées sur le plan politique. C'est la raison

pour laquelle, on peut parler de libéralisation du régime mais pas encore de démocratisation, de régime autoritaire et non pas de dictature. Cependant, les résultats attendus du processus de démocratisation initiés par la CNS en 1993 ne sont pas au rendez-vous.

La communauté internationale, particulièrement la France, peut donc agir, d'une part parce qu'elle soutient politiquement le régime et d'autre part parce qu'elle est présente sur le plan militaire. Sans l'aide militaire américaine ou française, le régime de Déby ne tiendrait pas longtemps. De plus, au travers de l'action de la Banque mondiale, qui suit le dossier du pétrole tchadien, la communauté internationale dispose d'un moyen de pression supplémentaire. L'avenir du Tchad passe donc par une démocratisation progressive du régime, soutenue par la communauté internationale.

b) Défi de la gestion pacifique du pouvoir.

Cependant, dans un pays où depuis l'indépendance la violence est utilisée par le pouvoir et par les opposants au pouvoir, la gestion pacifique de l'alternance politique représente un véritable défi. Défi parce que tous les pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire sont concentrés par un seul homme, défis parce qu'un seul parti politique peut réellement s'exprimer, défi encore parce que les médias ne peuvent pas pleinement accomplir leur mission, défis toujours parce que les véritables opposants sont en exil ou ont pris les armes et luttent contre le pouvoir en place, défi enfin parce que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales est loin d'être permanent.

Seule la population semble aspirer à cette pacification que ni le régime en place ni ses opposants ne sont en état de lui apporter.

c) Quelle autre alternative que la violence pour accéder au pouvoir ?

S'il est une donnée certaine depuis 1960, c'est que la violence au Tchad n'est pas une exception, mais bien une pratique permanente pour accéder puis se maintenir au pouvoir. En fait la violence entraîne la violence et lorsqu'il n'y a plus de moyen de s'exprimer et que la vie même est menacée, elle peut même devenir l'unique moyen de s'en sortir. L'exemple de Déby est à ce titre révélateur. Pour lutter contre la dictature sanglante d'Hissène Habré, il a pris les armes et est arrivé au pouvoir par la force. Par la suite, même si il a promis de ne pas réinstaurer le régime de terreur de son prédécesseur, ce qu'il a fait en partie, il a néanmoins confisqué le pouvoir à son profit et interdit toute opposition crédible.

De plus, si l'Etat est incapable de restaurer la sécurité et la justice pour tous, il n'a plus, aux yeux de la population de raison d'être, surtout si les membres du régime peuvent continuer à piller les richesses du pays en toute impunité. La violence sous toutes ses formes apparaît bien depuis 1960 comme une fatalité.

### **3. La sécurité, un défi majeur : reprise des violences et risque de guerre civile.**

a) Impossibilité de contrôler les frontières.

Si la sécurité est un des défis majeurs pour le pouvoir en place à N'Djamena, celle-ci passe par un minimum de contrôle des frontières. En effet, ces dernières ne sont pratiquement pas contrôlées et laissent passer non seulement les groupes armés mais également les armes qui leur sont nécessaires.

Dans l'histoire du Tchad, les menaces les plus importantes sont venues des frontières, surtout nord et est. A présent, la situation est normalisée avec le grand voisin du Nord, mais le Tchad n'a pas de vision claire

de ce qui transite par sa frontière nord. On l'a vu, si le colonel Khadafi se positionne en médiateur, il fournit également des armes, notamment aux rebelles du Darfour. Quant à la frontière est, elle aussi incontrôlable, la menace y est aujourd'hui très forte. C'est la raison pour laquelle Idriss Déby est très favorable à la mise en place d'une force internationale.

Cependant, compte tenu de la taille des frontières et de leur impossible contrôle, une des voies possibles est la coopération avec les grands voisins, ce qui n'est pas complètement réalisé. Sans surveillance ni coopération bilatérale, les groupes rebelles pourront encore longtemps se réfugier dans des sanctuaires.

b) Persistance des tensions armées.

Alors qu'au Nord la situation est stable et que l'on n'entend presque plus parler de la rébellion du MDJT, la situation à l'Est et par extension au Sud est problématique. Les deux principaux groupes armés qui menacent encore aujourd'hui le régime de Déby sont le FUCD du capitaine Nour et le RAFD. Tous les deux opposés, il est peu probable qu'ils s'entendent et si c'était le cas, cela ne durerait que le temps du renversement de Déby.

Avec le soutien soudanais, et peut être derrière de la Chine, Nour apparaît le mieux placé. Il a le sanctuaire, les armes, matériels et moyens financiers, plus de 3 000 combattants, et son combat politique est largement encouragé par Khartoum.

Le printemps 2007 pourrait être la période favorable pour la reprise des hostilités du fait des élections présidentielles en France, et donc de la neutralisation possible de l'un des soutiens principaux du régime de Déby. Si officiellement, Paris ne traite pas avec les rebelles, certains journalistes, dont Christophe de Boisbouvier dans *Jeune Afrique*<sup>31</sup>, estiment que les contacts officieux existent. Un scénario digne de celui de 1990 où la France a finalement lâché Habré, n'est donc pas à exclure. D'autant plus qu'au Sud, à la frontière avec la RCA, les groupes armés sont toujours actifs. Certes les Forces Armées Centrafricaines (FACA), conseillées par des militaires français, luttent de manière déterminée, mais si la situation dégénère, elle pourrait obliger Déby à redéployer une partie de ses forces au Sud, ce qui constituerait une opportunité supplémentaire pour les rebelles de l'Est.

c) Répit ou chant du cygne pour le Président ?

Pourtant, une lecture optimiste des événements récents est encore possible. Ainsi, la défaite du FUCD en avril 2006 peut être considérée comme déterminante. En effet, outre les dégâts humains et matériels d'un tel échec, Nour a également perdu en crédibilité et cette attaque a permis de resouder le clan présidentiel contre l'ennemi extérieur. Auréolé de sa victoire militaire, le Président Déby peut la transformer en victoire politique en accusant le Soudan et en réussissant à démontrer son implication dans la tentative de coup d'Etat. Cette solution obligerait la communauté internationale à s'engager davantage aux côtés du régime de N'Djamena. De plus, Déby pourrait profiter de la division qui existe entre les deux principaux groupes rebelles de l'Est, pour jouer la carte du RAFD contre le FUCD et tenter un ralliement, toujours possible, qui isolerait encore davantage le FUCD.

Alors répit ou chant du cygne pour le régime du Président Déby, nul ne peut le prédire, mais l'année 2007 sera déterminante pour l'avenir du pays.

---

<sup>31</sup> BOISBOUVIER Christophe, « La guerre est-elle finie ? », *Jeune Afrique*, N°2363, 23 au 29 avril 2006.  
CBA (TA) LAURENTIN Jean CID 14<sup>ème</sup> promotion

## CONCLUSION.

Depuis l'indépendance, la population tchadienne n'a connu que la violence politique, celle de l'Etat d'abord, qui provoque en réaction une violence contre l'Etat et qui dégénère en guerre civile, en présence d'acteurs régionaux et internationaux.

Entre 1960 et 1975, le Président Tombalbaye, à la tête d'un clan de sudistes, bascule dans la violence en raison de luttes pour la consolidation du pouvoir. Le régime se durcit pour devenir finalement totalitaire. A partir de 1975, après la tentative de réconciliation nationale ratée du général Félix Malloum ce sont les Nordistes, Hissène Habré et Goukouni Oueddeï, qui se battent pour le pouvoir, et conduisent le pays à la guerre civile en 1979 et 1980. Cette véritable déchirure pour le pays est aggravée par le jeu de la Libye qui fait basculer le conflit interne en un conflit externe régional et international. Après sa victoire en 1982, Hissène Habré chasse Goukouni Oueddeï du pouvoir et le régime s'enfonce dans un totalitarisme qui est qualifié d'un « des plus durs que connaisse le continent africain »<sup>32</sup>. En 1990, l'arrivée au pouvoir Idriss Déby suscite de nombreux espoirs car le nouveau Président promet le rétablissement de la démocratie et le retour de la paix et de la sécurité. Cependant les espoirs sont rapidement déçus et la démocratisation annoncée tarde à venir. La violence de l'Etat et celle contre l'Etat reprennent, tandis que le pays s'enfonce dans une triple crise, politique, sociale et économique en dépit de l'exploitation du pétrole à partir de 2003. De plus, la guerre réapparaît aux frontières du pays, principalement à l'est avec la crise du Darfour, faisant craindre une déstabilisation générale de la région. Aujourd'hui, l'avenir semble bien sombre pour la population tchadienne qui n'a connu que la violence et la guerre depuis l'indépendance. Tandis que les acteurs régionaux, Libye et Soudan, reviennent sur le devant de la scène, les acteurs internationaux, France et Etats-Unis mais également ONU et UA, s'activent pour trouver une solution pacifique à la situation du Tchad et éviter l'embrasement régional. En fait le conflit politique interne reste entier et la violence semble être le seul moyen pour l'alternance politique dans ce pays.

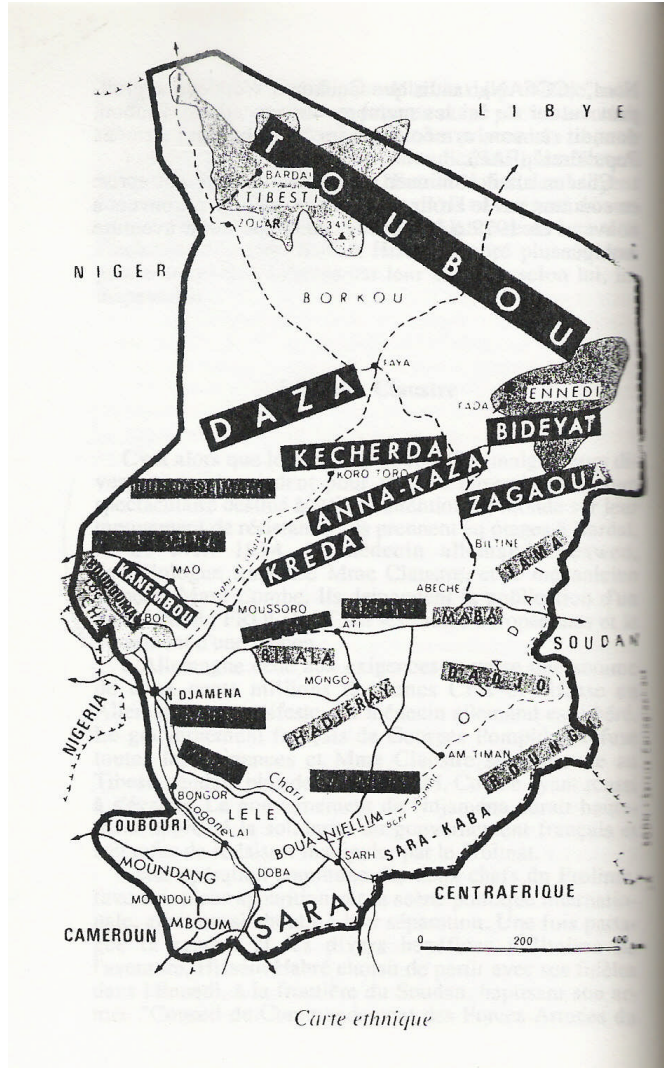
En définitive, la crise actuelle trouve ses racines dans l'histoire récente du pays, où la violence est progressivement devenue le seul mode de règlement des différends politiques. D'abord une violence d'Etat, qui provoque une violence contre l'Etat et trouve son aboutissement dans la guerre civile. Le processus de démocratisation, timidement proposé par les différents maîtres du pays n'a pas eu les succès escomptés et les armes sont restées le moyen privilégié de la conquête du pouvoir, et la dictature, le moyen de sa conservation. Aujourd'hui, les dirigeants et opposants politiques du Tchad ne semblent pas prêts à abandonner la violence comme instrument de pouvoir, il est donc difficile d'être optimiste quant à l'avenir du Tchad. Sans un processus démocratique, qui ne peut intervenir qu'après un accord entre les élites au pouvoir, les opposants politiques et la société civile, la population tchadienne ne connaîtra pas la paix et la sécurité auxquelles elle aspire et qui permettraient de lutter contre son extrême pauvreté. Dans ce domaine, la manne pétrolière loin d'être une bénédiction, apparaît davantage comme une malédiction puisqu'elle avive les appétits de tous ceux qui ne pensent qu'au pouvoir et à la domination et non pas à l'avenir du Tchad et de ses enfants.

---

<sup>32</sup> BANGOURA Mohamed Tétémadi, *Violences politiques et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 309.

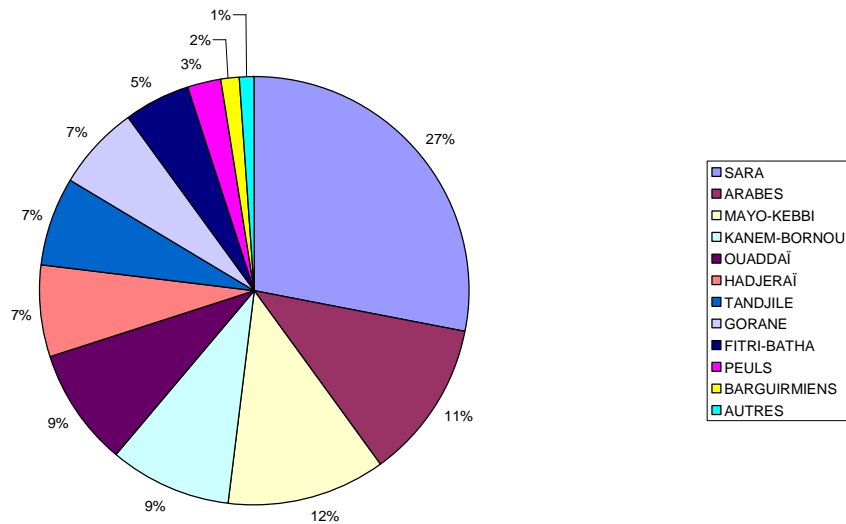


**ANNEXE 2 : LES ETHNIES DU TCHAD**



Carte ethnique

**LES ETHNIES AU TCHAD**



### ANNEXE 3 : LES PRINCIPALES INTERVENTIONS MILITAIRES FRANCAISES

**Août – septembre 1960** : troubles dans le Logone, dont Lisette est député, qui nécessitent une intervention militaire française pour rétablir l'ordre.

**24 août 1968** : première mission militaire française ponctuelle au Tibesti, pour aider au désengagement de la garnison d'Aouzou, encerclée par le FROLINAT.

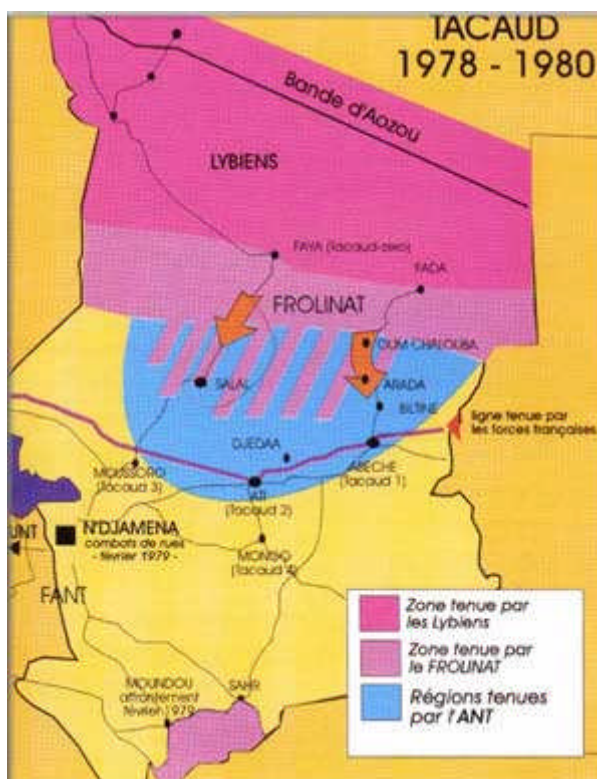
**Avril 1969 à juin 1971** : interventions militaires françaises dans le Centre-Est et le BET, commandées par le général Cortadellas. Les troupes françaises sont issues de la Légion étrangère, des Troupes de Marine, elles s'attaquent aux rebelles aux côtés de l'armée tchadienne, par des actions hélicoptérées, aéroportées et des opérations en véhicules. Au cours des opérations, la France perd 42 militaires.

**18 au 24 février 1972** : le FROLINAT attaque les troupes tchadiennes et françaises à Am Dagachi. Cette bataille marque une défaite du mouvement rebelle dans le Centre-Est.

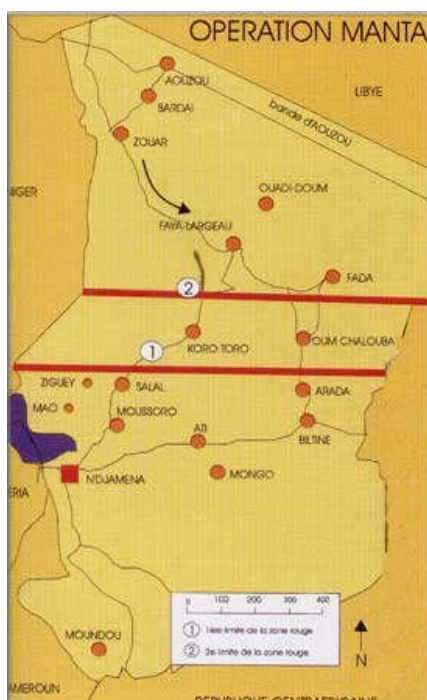
**1973** : à la demande du Président Tombalbaye en 1972, les forces militaires françaises se retirent du Tchad, à l'exception de quelques éléments (blindés et aviation) stationnés à N'Djamena.

**27 octobre 1975** : suite à l'affaire Claustre et à la demande du nouveau Gouvernement tchadien, retrait total des troupes françaises.

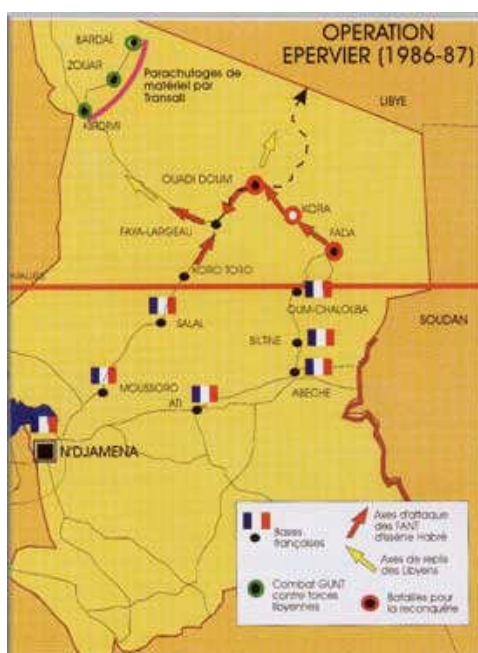
**Mars 1978 – mai 1980** : Opération TACAUD. Début mars, le Président français Valéry Giscard d'Estaing décide d'envoyer 1 000 hommes pour établir un cordon sanitaire sur la ligne N'Djamena-Moussoro-Abéché. Le GUNT demande le retrait des troupes françaises en mai 1980.



**Août 1983 - novembre 1984** : Opération MANTA. La composante Terre est forte de 2 500 hommes (AMX 10 RC / AML / Mortiers de 120 mm / Canons de 20 mm sol-air / hélicoptères), la composante Marine comprend 50 hommes (avion Atlantic), et la composante Air 600 hommes (Jaguar / Mirage F1 / avions C 160 et C135).



**A compter de février 1986...** : Opération EPERVIER. Opération prolongée en 1998, et qui compte aujourd'hui 1 200 soldats français, 1 000 à N'Djamena et 200 à Abéché



## GLOSSAIRE

A/MLS : Armée / Mouvement de Libération du Sud.

ANT : Armée Nationale Tchadienne.

BET : Borkou, Ennedi, Tibesti

CAC-CDR : Comité d'Action et de Coordination du Conseil Démocratique Révolutionnaire (GUNT).

CCFAN : Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord.

CDR : Conseil Démocratique Révolutionnaire, courant arabe du GUNT (Acheik Ibn Omar).

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

CEEAC : Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale.

CENI : Commission Nationale Electorale Indépendante.

CIJ : Cour Internationale de Justice.

CNR : Comité National de Redressement (Abbas Kotty).

CNS : Conférence Nationale Souveraine (Idriss Déby, 1993).

CPDC : Coordination des Partis Politiques pour la Défense de la Constitution.

CSNPD : Comité de Sursaut National pour le Progrès et la Démocratie (Moïse Ketté)

CST : Conseil Supérieur de la Transition.

CTS : Compagnies Tchadiennes de Sécurité.

DDS : Direction de la Documentation et de la Sécurité.

DGSE : Direction Générale de la Sécurité Extérieure.

ENVR : Ecoles Nationales à Vocation Régionales.

FACA : Forces Armées Centrafricaines.

FAN : Forces Armées du Nord (Hissène Habré).

FAP : Forces Armées Populaires (Goukouni Weddeye).

FARF : Forces Armées de la République Fédérale.

FAT-MPR : Forces Armées Tchadiennes-Mouvement Révolutionnaire du Peuple.

FLT : Front de Libération du Tchad.

FNT : Front National du Tchad (docteur Bachar Harris).

FNTR : Front National du Tchad Rénové.

FPLP : Front Populaire de Libération du Tchad.

FROLINAT : Front de Libération Nationale.

FUC puis FUCD: Front Uni pour le Changement (Capitaine tchadien Mahamat Nour). Devient par la suite Front Uni pour le Changement Démocratique.

GUNT : Gouvernement d'Union Nationale et de Transition.

IDH : Indice de Développement Humain.

LTDH : Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme.

MDD : Mouvement pour la Démocratie et le Développement.

MDJT : Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (Youssof Togoïmi).

MESAN : Mouvement pour l'évolution Sociale en Afrique Noire.

MINUS : Mission des Nations Unies au Soudan.

MJE : Mouvement pour la Justice et l'Égalité

MNRCS : Mouvement National pour la Révolution Culturelle et sociale.

MOSANAT : Mouvement de Salut National du Tchad.

MPLT : Mouvement Populaire pour la Libération du Tchad (succède à la Troisième Armée).

MPR : Mouvement Populaire de la Révolution (Zaïre).

MPS : Mouvement Patriotique du Salut (Idriss Déby).

MRA : Mission de Réforme Administrative.

MSA : Mouvement Socialiste Africain.

MUAS : Mission de l'Union Africaine au Soudan.

OMP : Opération de Maintien de la Paix.

ONU : Organisation des Nations Unies.

OUA : Organisation de l'Union Africaine.

PNA : Parti National Africain.

PPT : Parti Progressiste Tchadien.

PPT-RDA : Parti Progressiste Tchadien section territoriale du Rassemblement Démocratique Africain.

RAFD : Rassemblement des Forces Démocratiques (Timan Erdini).

RCA : République Centrafricaine.

RDC : République Démocratique du Congo.

RECAMP : Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix.

RG : Renseignements Généraux.

RPJ : Rassemblement Pour la Justice (Abakar Tolli).

SADC : Communauté de Développement de l'Afrique Australe (en anglais).

SCUD : Socle pour le Changement Uni et Démocratique.

SIP : Service d'Investigation Présidentiel.

UA : Union Africaine.

UE : Union Européenne.

UNIR : Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution

UNT : Union Nationale du Tchad.

## REPERES CHRONOLOGIQUES

26 février 1885 : Acte général de la conférence de Berlin.

Printemps 1900 : jonction des trois missions militaires françaises sur le lac Tchad.

Septembre 1900 : création par la France du Territoire militaire des pays et protectorats du Tchad.

Août 1940 : Félix Eboué rallie le Tchad au général de Gaulle, le Tchad devient la base militaire de la France Libre.

1944 : Conférence de Brazzaville.

28 novembre 1958 : proclamation officielle de la République tchadienne.

11 août 1960 : le Tchad accède à l'indépendance.

15 août 1960 : accord de défense avec la France.

Janvier 1962 : interdiction de tous les partis politiques sauf le PPT.

19 au 22 juin 1966 : le Front de Libération Nationale du Tchad FROLINAT est créé à Nyala au Soudan.

Juin 1969 : réélection de François Tombalbaye.

1973 : annexion de la bande d'Aouzou par la Libye.

Avril 1974 : prise d'otages (Françoise Claustre) par les rebelles Toubou.

13 avril 1975 : coup d'état militaire, Tombalbaye est tué, Félix Malloum devient Président du CSM.

1976 : accord de coopération militaire technique avec la France.

Janvier 1977 : libération des époux Claustre.

29 août 1978 : Hissène Habré nommé Premier Ministre.

Mars 1979 : départ de Félix Malloum, Lol Mahamat Choua devient Chef de l'Etat.

Août 1979 : Goukouni Weddeye Président du Tchad.

Novembre 1979 : constitution du GUNT.

6 janvier 1981 : le Tchad et la Libye signent un accord secret de fusion.

Juin 1982 : prise du pouvoir par Hissène Habré.

16 avril 1987 : ralliement conditionnel de Goukouni Weddeye à Hissène Habré.

Août 1987 : reconquête de la bande d'Aouzou par l'armée tchadienne.

1<sup>er</sup> décembre 1990 : prise du pouvoir par Idriss Déby.

Juin 1991 : discours de La Baule du Président Mitterrand en faveur de la démocratisation en Afrique.

Janvier à juillet 1993 : Conférence Nationale Souveraine.

Février 1994 : Arrêt de la CIJ, la bande d'Aouzou appartient au Tchad.

Juillet 1996 : élection d'Idriss Déby à la présidence.

Mai 2001 : réélection d'Idriss Déby (deuxième mandat).

Juillet 2003 : début de l'exploitation pétrolière.

Mai 2006 : réélection d'Idriss Déby (troisième mandat).

## BIBLIOGRAPHIE

### Documents primaires.

- Accord de défense entre la république française, la république centrafricaine, la république du Congo et la république du Tchad, 15 août 1960.
- Accord de coopération militaire technique entre le gouvernement de la république française et le gouvernement de la république du Tchad, 6 mars et 19 juin 1976.
- Convention entre le gouvernement de la république française et le gouvernement de la république du Tchad relative au soutien logistique des forces armées du Tchad, 6 mars 1976.
- Décret N°78-568 portant publication des accords de coopération entre le gouvernement de la république française et le gouvernement de la république du Tchad, du 21 avril 1978.
- Protocole additionnel à l'accord de coopération militaire du 6 mars 1976, relatif au stationnement des troupes françaises au Tchad, du 07 avril 1990.
- Protocole modifiant le protocole additionnel à l'accord de coopération militaire du 6 mars 1976, relatif au stationnement des troupes françaises au Tchad, du 16 juin 1998.

### Ouvrages généraux sur l'Afrique.

- DUMONT René, *L'Afrique Noire est mal partie*, Editions du Seuil, 1962, revue et corrigée en 1969.
- FERRO Marc, *Le livre noir du colonialisme*, Edition Robert Laffont, 2003.
- KAPUSCINSKI Ryszard, *Ebène, aventures africaines*, Librairie Plon, 2000.
- LUGAN Bernard, *Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours*, Editions du Rocher, édition octobre 2004.
- SMITH Stephen, *Négrologie, pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, 2003.

### Ouvrages spécialisés Tchad / Soudan.

- BANGOURA Mohamed Tétémadi, *Violences politiques et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan 2005.
- BOUQUET Christian, *Tchad, genèse d'un conflit*, 1982.
- BUIJTENHUIJS R., *Le Frolinat et les révoltes populaires au Tchad, 1965-1976*, 1978.
- GALI NGOTHE GATTA, *Tchad, guerre civile et désintégration de l'Etat*, 1985.
- KOVANA Varsia, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, 1994.
- LANNE B., *Tchad / Libye, la querelle des frontières*, 1982.
- LEMOINE Thierry, *Tchad : 1960-1990. Trente années d'indépendance*, 1997.

- NGANBET M., *Peut-on encore sauver le Tchad ?* 1984.
- NGANSOP Guy Jérémie, *Tchad, vingt ans de crise*, 1986.
- SAINT-PROT Charles et EL TIBI Zeina, *Géopolitique du Soudan*, Observatoire d'études Géopolitiques, 2006.
- *Tchad. Des rebelles aux seigneurs de la guerre*, N'Djamena, Edition al-Mouna 2005.

### Articles de périodiques et presse.

- SIMON Catherine, « Afrique, les nouvelles guerres pour la terre », *Le Monde*, p 20-21, 12 janvier 2007.
- SIMONET Loïc, « Retour sur la rupture entre le Tchad et la Banque mondiale. Ne nous trompons pas de responsable », *Etudes Internationales*, volume XXXVII, N°4, décembre 2006.
- PERDRIX Philippe, « La bataille de l'or noir », *Jeune Afrique*, N°2382, 3 au 9 septembre 2006.
- BOISBOUVIER Christophe, « L'homme du désert et le banquier », *Jeune Afrique*, N°2376, 23 au 29 juillet 2006.
- BEAUCHESNE Jean-Pierre, « Le Tchad », dossier du mois, *La Revue d'études*, juillet 2006.
- NTUDA EBODE Joseph Vincent, « Le Tchad dans la tourmente », *Enjeux Méditerranée*, N°2, juillet septembre 2006.
- DEBOS Marielle, « Darfour, Tchad, l'enchevêtrement des crises », *Ramsès 2007*, juillet 2006.
- LEYMARIE Philippe, « Ingérence à l'ancienne au Tchad », *Le Monde Diplomatique*, N°627, juin 2006.
- BONKONGOU Jean Didier, « Un dilemme pour l'UA, le dossier Hissène Habré », *Géopolitique Africaine*, N°22, avril 2006.
- BOISBOUVIER Christophe, « La guerre est-elle finie ? », *Jeune Afrique*, N°2363, 23 au 29 avril 2006.
- DEBY Idriss, « Je m'interroge sur l'efficacité de l'Union Africaine », *Géopolitique Africaine*, N°18, avril 2005.
- « Le Tchad : 1880 – 1900 », *L'Afrique Réelle* N°41, automne 2003.
- ARDITI Claude, « Les violences ordinaires ont une histoire : le cas du Tchad », *Politique Africaine*, N°91, octobre 2003.
- LEJEAL Frédéric, « Spécial Tchad », *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, N°2883, 09 février 2001.
- PATRIAT Lucas, « Spécial Tchad », *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, N°2790, 28 mai 1999.
- GIBOURG J., « Le conflit du Tchad », *Défense Nationale*, 06/1985.
- CHAIGNEAU P., « La politique militaire de la France en Afrique », *Publication CHEAM*, 1984.
- COT J P, « La France et l'Afrique, quel changement ? », *Politique internationale*, 1982-83.

- BUIJTENHUIJS R., « Guerre de guérilla et révolution en Afrique Noire : les leçons du Tchad », *Politique africaine*, 1981.

### **Autres sources.**

- « La gestion des crises en Afrique subsaharienne », *Rapport d'information* N°450, SENAT, 03 juillet 2006.
- « Tchad : vers le retour de la guerre », *Rapport Afrique* N°111, International Crisis Group, juin 2006.
- « Impunité en Afrique, et particulièrement le cas Hissène Habré », Résolution du Parlement européen, 16 mars 2006.
- DE LADOUCKETTE Chef de bataillon, « Analyse de la conflictualité au Tchad depuis l'indépendance, bilan et perspectives d'une zone mouvementée », *Mémoire de géopolitique*, 7<sup>ème</sup> promotion, CID, 2000.

### **Sites Internet.**

- Organisation des Nations Unies : <http://www.un.org>
- UNHCR : <http://www.unhcr.fr>
- Cour Pénale Internationale : <http://www.icc-cpi.int>
- Union Africaine : <http://www.africa-union.org>.
- Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : <http://www.otan.nato.int>
- Ministère des Affaires Etrangères français : <http://www.diplomatie.gouv.fr>.
- Centre National de la Recherche Scientifique : <http://www.cnrs.fr>
- Central Intelligence Agency : <http://www.cia.gov> (The world factbook).
- Union Européenne : <http://europa.eu>
- Comité International de la Croix Rouge : <http://www.icrc.org>
- Médecins sans frontières : <http://www.msf.org>
- Médecins du Monde : <http://www.medecinsdumonde.org>
- Amnesty International : <http://www.efai.amnesty.org>
- Human Rights Watch : <http://www.hrw.org>
- International Crisis Group : <http://www.crisisgroup.org>
- Institut de Recherche pour le Développement : <http://www.ird.fr>
- Fédération Internationale des Droits de l'Homme : <http://www.fidh.org>
- Sites d'information sur le Tchad :
  - <http://www.ialtchad.com>
  - <http://www.tchad-info.net>

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>p 4</b>
<b><u>Chapitre I – De l’indépendance à la chute d’Hissène Habré (1960 – 1990) : la violence comme mode de gestion des différends.</u></b>	<b>P.6</b>
<b>A / 1960-1975, la période Tombalbaye : les Sudistes au pouvoir, une violence d’Etat.</b>	<b>P.6</b>
1. Mise en place d’un régime autoritaire.	
2. La réaction au régime se transforme en opposition armée.	
3. Les interventions françaises durant cette période : un soutien pour protéger un Gouvernement allié d’une déstabilisation interne.	
<b>B /1975 – 1982, de Félix Malloum à Goukouni Oueddeï, les Nordistes au pouvoir, poursuite des luttes de clans, passage d’une violence contre l’Etat à la guerre civile.</b>	<b>P.9</b>
1. Echec du régime de Malloum.	
2. Des Gouvernements d’Union Nationale et de Transition (GUNT) à la reprise de la guerre civile (1979 – 1980 - 1982).	
3. Le jeu ambigu des Français, appuyer le pouvoir en place et ménager la rébellion.	
<b>C /1982 – 1990, régionalisation puis internationalisation du conflit, Hissène Habré au pouvoir.</b>	<b>P.13</b>
1. Juin 1982, retour au pouvoir par la force d’Hissène Habré : vers la terreur.	
2. Faillite et décomposition du clan d’Hissène Habré.	
3. Conflit interétatique tchado-libyen et rôle de la France : défense du Tchad contre un agresseur extérieur.	
<b><u>Chapitre II – Le règne d’Idriss Déby, échec de la démocratisation : une crise complexe aux multiples acteurs internes et régionaux.</u></b>	<b>P.18</b>
<b>A / Malgré le pétrole, une crise économique et sociale profonde.</b>	<b>P.18</b>
1. La crise fiscale de l’Etat tchadien.	
2. Une crise économique et une régression sociale inquiétantes.	
3. Quid de la « manne » pétrolière ?	
<b>B / Une crise politique majeure, des partis divisés et un clan présidentiel éclaté.</b>	<b>P.20</b>
1. Tentatives avortées de démocratisation.	
2. La société civile se révolte.	

3. Les élites au pouvoir s'opposent à Déby.

**C / Les conséquences de la crise au Darfour, imbrications tchado-soudanaises dans une crise humanitaire majeure. P.24**

1. Une crise humanitaire majeure qui fédère les opposants au régime de Déby.
2. Régionalisation : le Darfour, un sanctuaire pour la dissidence armée.
3. Internationalisation soutenue par le Tchad mais qui n'a pas réglé la question.

**Chapitre III – Perspectives : un retour à la paix est-il possible ? p.28**

**A / Privilégier une approche tchadienne de résolution de la crise. P.28**

1. Peut-on encore être optimiste ?
2. La délicate question de l'unité nationale.
3. S'appuyer sur les forces vives.

**B / Approche tchadienne qui doit s'inscrire dans une perspective régionale et internationale. P.32**

1. Nécessité de normaliser les relations avec les voisins.
2. S'appuyer sur l'architecture régionale africaine.
3. Avec le soutien de la Communauté internationale.

**C / Défis et risques pour l'avenir, vers une reprise de la violence et de la guerre ? P.36**

1. Préparer l'après Déby.
2. Nécessité d'un processus démocratique.
3. La sécurité, un défi majeur : reprise des violences et risque de guerre civile.

**CONCLUSION P.40**

**ANNEXES P.41**

**GLOSSAIRE P.45**

**REPERES CHRONOLOGIQUES P.48**

**BIBLIOGRAPHIE P.50**